

St Paul Mag

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE
ST PAUL-EN-PAREDS

n°46
édition
2023

Le City

C'EST PARTI !



Page 3

**ENSEMBLE, IMAGINONS
LE CŒUR DU BOURG**



PRIX DÉPARTEMENTAL
«Paysage de votre commune»

Sommaire

Le mot du Maire	3 - 4
Un Saint Paulais mise en avant : Hugo COUTANT	5
Michel TEXIER Apiculteur	6
GAEC LE MORAN	7

UNE PAGE D'HISTOIRE

Le Cimetière de St Paul en Pareds à travers le temps	8
Les bénévoles de l'association du patrimoine St Paul redonne vie à de vieilles tombes	9
Un lieu de recueil et d'histoire à mettre en valeur dans notre cœur de bourg	9

VOIRIE - URBANISME - ENVIRONNEMENT

Le mot de l' élu	10
Voirie 2023	10
Liaison douce	10
Bienvenue à PEP'S sur les zones écopâturages	10
Zone du Charfait	11
Argent de poche	11
Éclairage public	11
Fibre optique	11
Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie	12
La tri'carte	12
Horaires déchetteries	12

URBANISME

Le mot de l' élu - Lotissement	13
Permis de construire ou déclaration préalable, est-ce si clair ?	13
PLUIH - Retour favorable de l'enquête publique	14
Une permanence urbanisme pour vous aider dans vos projets	14
C.A.U.E.	14

INFOS CCPH

Passeport du civisme : 5 ^e édition	15
Les permanences du conseiller numérique	15

CULTURE & PATRIMOINE

Le mot de l' élu	16
Association des Jeunes Farfadets	16
Cabaret Saint Paul	17
La Gorouée	17
Association patrimoine St Paulais	18
U.N.C. A.F.N. ST PAUL-EN-PAREDS	18

ENFANCE - JEUNESSE ET FAMILLE

Le mot de l' élu	19
Restauration scolaire	19
OGEC	20
APEL	20
Les P'tits Lutins	25
MAM Les Pitchouns	25
Familles rurales	26
L'accueil de loisirs : les Polichinelles	26

Le service jeunesse	27
Le jus de pomme	27
Expression corporelle enfant	27
Le basket loisir	28
La gym adulte	28
Location résidence Ardiden	28

SPORTS & LOISIRS

Mot de l' élu	29
Badminton St Paulais	29
Club créations et bricolage	29
Farfa des Raids	30
Farfa'Loc	30
Société communale de chasse	30
La gerbe de l'amitié	31
Les Farfa'Pieds	31
Farfadets football	32
Farfadets Tennis de Table	32
Palet club Saint Paulais	33
Comité des courses	33

ACTION SOCIALE

Mot de l' élu	34
L'Avand'hier	34
C.I.A.S.	34
MARPA Les Lavandières	35
Cœur du monde	36
Matinale du handicap	36

ÉCONOMIE

Ô'Charfait	37
L'atelier des Sens	37
Truck Pizza	37
Entreprises - Artisans - Commerçants	38 - 39

ASSOCIATIONS

Culture et patrimoine	40
Enfance - jeunesse et famille	40
Action sociale	41
Sports et loisirs	41

ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages, décès	42
-----------------------------	----

INFOS MAIRIE

Tarifs municipaux	43
-------------------	----

NOUVEAU :

Retrouver le dossier détachable, informations pratiques et cartes de Saint Paul en Pareds au centre du bulletin

Bulletin municipal de Saint-Paul-en-Pareds – Décembre 2022

Directeur de la publication : Bénédicte GARDIN

Photos et illustrations : Maire de Saint-Paul-en-Pareds - Communauté des Communes du Pays des Herbiers – Les associations - freepik

Conception – réalisation : Agence NEMO

Impression : BDM Imprimeurs

Le mot du Maire

Crédit photo : Pays des Herbiers - 16/9me



Cap sur 2023 ! Une nouvelle année, c'est toujours une nouvelle aventure à poursuivre ou écrire ! Souhaitons que 2023 soit remplie d'optimisme et d'envie de réaliser, encore et toujours, de nouveaux projets pour notre commune !
Au nom des élus du Conseil Municipal et des agents communaux, je vous souhaite une belle et heureuse année 2023 !

2023 : Aménagement du centre bourg : Les études se poursuivent ! Objectif : dessiner notre cœur de bourg de demain.

Les grands projets prennent du temps ! Un temps nécessaire pour ne pas faire d'erreur d'aménagement, et d'investissement, que l'on pourrait regretter et qui ne seraient pas adaptés à nos besoins. Aussi, le Conseil Municipal a décidé de se faire accompagner par le cabinet Géouest pour repenser le cœur de bourg : cimetière, pré de la kermesse, espace prieuré et coulée verte. Sans oublier les rues de l'Eglise, du Canal et du Calvaire, qui sont arrivées à bout de souffle et qui nécessitent des aménagements cohérents avec les flux de circulation, tant motorisés que doux.



Une réunion publique a réuni riverains de ces espaces et bénévoles des associations utilisatrices des lieux, le 30 novembre dernier, pour recueillir les avis des uns et des autres, et permettre d'envisager les pistes de travail sur ces espaces publics.

Enjeu majeur de cette réflexion, que l'été 2022 a mis au premier plan de nos priorités : revégétaliser notre commune, notre bourg, en créant des espaces de verdure et de fraîcheur que nous avons perdus au fil du temps et de l'urbanisation « moderne », tout en conservant les lieux de regroupement auxquels les St Paulais restent attachés pour les grands événements et la vie associative de notre commune.



Préserver notre foncier agricole !

La finalisation de notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal doit aboutir en 2023. Un document qui oriente la constructibilité sur notre commune pour les 10 ans à venir. Un exercice complexe dans le contexte des nouvelles orientations de l'Etat, avec comme ligne de mire la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Une loi qui va radicalement transformer notre façon d'urbaniser, y compris dans nos communes rurales. Objectif : **zéro consommation de terres agricoles en 2050**. Un objectif qui nous oblige à rationaliser les espaces constructibles en augmentant la densité. Il nous faut donc revenir à une urbanisation verticale, plus vertueuse dans la consommation d'espace et gérer au mieux l'infiltration des eaux à la parcelle ! Une révolution culturelle à laquelle nous devons nous adapter.

Revégétaliser : un enjeu majeur !

Une évidence qui fait parfois débat ! Si le plus grand nombre admet que seul le végétal apportera demain une bouffée d'air frais, appréciée à chaque vague de chaleur, le végétal a ses contraintes qu'il va falloir apprendre à considérer avec un regard positif, comme étant la seule alternative au réchauffement climatique. Dans cette lutte contre la hausse des températures, une commune comme Saint Paul a sa carte à jouer pour remettre le vert au cœur de ses lieux de vie. C'est un choix que nous devons assumer pour améliorer notre qualité de vie et transmettre à nos enfants un environnement « climato-compatible », pour que notre héritage leur permette d'envisager une vie saine. Cette citation de Saint Exupéry résume à elle seule le sens de notre action : « **Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants** ». Le temps de la méditation est terminé... place à l'action !



Il y a toujours eu la **volonté, à St Paul, de préserver dans l'urbanisation, l'esprit d'un environnement bocager** : coulée verte, nombreux chemins permettant de relier les cités les unes aux autres, nombreux espaces verts... mais nous pouvons faire mieux pour répondre aux enjeux de demain ! Une réflexion qui nous invite à voir les choses autrement. Nous devons nous habituer à voir la végétation reprendre sa place, y compris dans le bourg. Nous devons accepter de laisser pousser l'herbe, les fleurs, pour plus de respect de la biodiversité. Nous devons accepter de voir les feuilles tomber pour nourrir le sol qui nourrit la flore. **Dans ce changement de vision, chacun devra prendre sa part de responsabilité.** La collectivité, seule, ne pourra répondre à tous ces enjeux. Il en va donc de notre responsabilité collective.

Pour avancer dans cette démarche, la commune a fait le choix de se lancer le défi d'obtenir une première fleur au **label « villes et villages fleuris »**.

Ce label marque l'engagement de la collectivité à valoriser son patrimoine architectural et son environnement naturel : protéger les espaces naturels, créer des espaces de biodiversité, planter des espèces moins consommatrices d'eau, respectueuses de notre terroir, aménager des espaces verts agréables à vivre mais également qui laissent la vie végétale s'installer. Le 1^{er} décembre dernier, la commune s'est vue attribuer le **prix Départemental**, dans la catégorie « commune », auprès de 4 autres communes

vendéenne. **Un prix qui vient récompenser le travail de nos agents et la volonté des élus de faire toujours mieux et plus vertueux.** Ce Prix est le sésame pour pouvoir concourir pour l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2023, au niveau régional. C'est aussi dans ce cadre, que nous travaillons à matérialiser et faire vivre notre légende des Farfadets ! Cette légende sympathique qui marque notre identité, notamment dans le nom de nombreuses associations, mérite qu'on lui donne vie.

Notre équipe technique s'étoffera donc, en 2023, car l'entretien de nos espaces publics est toujours plus important, et notre équipe a besoin d'être renforcée pour faire face aux enjeux qui nous attendent. Un 3^{ème} agent devrait prendre ses fonctions au 1^{er} trimestre, nous réfléchissons également à recruter un apprenti en entretien des espaces verts, pour venir compléter l'équipe.

Le City, c'est parti !



Il y a des moments dans la vie d'un élu, où l'on est vraiment très content de réaliser un rêve !

C'est donc avec un plaisir non dissimulé, que petits et grands élus du Conseil Municipal ont inauguré le vendredi 2 décembre le magnifique City Stade, tant réclamé et attendu ! Les lieux publics permettant aux enfants de se rencontrer, jouer, se défouler, sont importants pour faire vivre nos communes et créer du lien social, parfois aussi intergénérationnel. L'arrivée du city et des jeux pour enfants est là pour répondre aux besoins des enfants, de leur famille, de l'école, du centre Les Polichinelles et de nos assistantes maternelles ! Alors, **jouez, bougez, amusez-vous ! Mais toujours dans le respect des lieux et des autres !**

Bénédicte GARDIN



De nombreux St Paulais, méritent que l'on s'arrête sur leur parcours personnel ou professionnel. Cette année nous avons choisi de mettre à l'honneur Hugo pour sa médaille d'or au concours national « d'un des Meilleurs Apprentis de France », dans la catégorie « serrurerie-métallerie » !

Pour devenir Meilleur Apprenti de France... Il faut du travail et de la ténacité !

Hugo Coutant, 18 ans, Meilleur Apprenti métallier de France (M.A.F.).

Avant tout, petit rappel sur ce qu'est le concours M.A.F. :

Il s'agit du même principe que le concours des Meilleurs Ouvriers de France, mais pour les jeunes de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, BEP et Bac pro) sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage.

C'est un concours prestigieux qui récompense les meilleures réalisations à l'échelle départementale, régionale et nationale.

Les jeunes doivent répondre à un sujet imposé commun à tous, en réalisant un plan détaillé de l'œuvre, un dossier technique, et enfin l'œuvre elle-même.



Rampe d'escalier

Mais avant ce concours...

Hugo, en fin de troisième, se projette dans le sport, il lui faut le BAC, il part donc en seconde.

Il ne s'y retrouve pas. Et par le fruit du hasard, lors de discussions avec les copains et de différents stages..., il entreprend un apprentissage à Beaurepaire chez AMG Métallerie.

Encouragé et soutenu par son tuteur et ses formateurs, il décide de passer le concours, et ce, en plus de sa formation et du travail en entreprise.

Estimant à 170 heures de travail pour la préparation de ce concours, Hugo aimant le travail bien fait, mettra au total 270 heures pour atteindre la perfection et remporter le titre de Meilleur Apprenti métallier de France.

Et ensuite ...

Après échange avec son tuteur qui a passé sa formation aux Compagnons du Devoir à Rennes, Hugo fait donc le choix de se lancer dans un Brevet Professionnel Métallier aux Compagnons du Devoir à Rennes également.

Compétiteur, Hugo s'est inscrit aux « **Olympiades des métiers** ».

Les Olympiades des métiers permettent aux **meilleurs jeunes professionnels du monde entier de se mesurer lors d'une compétition internationale**.

Une compétition qui demande de la précision, être dans les délais de fabrication de sa pièce même sous pression, en travaillant tout en sécurité.

C'est parti pour lui, pour des heures d'entraînement : plus de 16h par semaine en plus de sa formation et de son travail en entreprise, le soir et le week-end.

Pour commencer ce concours, Hugo participera aux sélections Régionales les 3 et 4 mars prochain où il essaiera de décrocher son ticket pour les finales Nationales.

On lui souhaite la réussite, et rendez-vous les 3 et 4 mars prochains !

A la découverte des acteurs de notre territoire rural...

Une rubrique dédiée à la découverte de nos campagnes et de ceux qui la dessinent, l'entretiennent et l'exploitent. En 2022, le monde agricole a de nouveau dû faire face aux aléas climatiques, aux crises sanitaires. Des événements compliqués à gérer pour nos exploitants et humainement difficile à dépasser. Et pourtant, au travers de ces moments souvent tragiques, ils ne baissent pas les bras et continuent avec passion à agir pour adapter l'agriculture aux enjeux de demain, notamment climatiques. Cette année encore, nous vous présentons deux nouveaux acteurs de l'agriculture sur notre commune !

Michel TEXIER APICULTEUR

Samedi 3 décembre 2022, le Conseil Municipal Enfants est allé découvrir l'exploitation particulière de Michel TEXIER.

Portrait de Michel :

Fils d'apiculteur, dès son plus jeune âge, il accompagne son papa pour voir les ruches. Ce qui alors n'était qu'un passe-temps, devient très vite sa raison d'être ! Plus grand, il part 1 an au Canada pour un stage d'apiculteur afin d'approfondir ses connaissances sur le métier d'apiculteur. Et à son retour, Michel s'associe avec son papa et son frère Jean-Bernard. Michel aime les abeilles, il les adore même ! Pendant notre visite, il a su conquérir le Conseil Municipal Enfants, en parlant avec passion de son métier et de ses fidèles collaboratrices !



Michel TEXIER

• 59 ans

Dont 42 ans dans l'art d'élever les abeilles.



Vous avez combien d'abeilles ?

Michel aime les maths... et pose sa réponse sous forme de devinette !

Si j'ai 450 ruches, une ruche peut contenir 20 000 travailleuses et 1 reine. Combien alors ?

Continuons... chaque abeille butine 50 fleurs par jour, combien de fleurs sont visitées par jour ?

On vous aide, au total 1 million de fleurs par jour de beau temps et par colonie !

Pour faire 1 kg de miel, les abeilles font l'équivalent du tour de la terre (40 000Km), mais elles n'ont usé aucune basket !

Qu'est-ce qui est important pour faire du miel ?

- Faire attention aux prédateurs (varroase, frelons asiatiques...)
- La présence de fleurs mellifères.

Nous avons besoin des abeilles pour la pollinisation des plantes, pour avoir des fleurs, des fruits et des graines. En 2050, que mangerons-nous sans la pollinisation faite par les abeilles ? Les enfants ont mesuré pleinement le sens de la question de Michel.... Et vous ?

Qu'est-ce que je peux faire pour les autres ?

Pour répondre à cette question, Michel et sa stagiaire Manuela ont offert au Conseil Municipal Enfants un PAULOWNIA (« arbre qui peut sauver le monde » par sa fixation du gaz carbonique) issu de graines récupérées au château du BOISTIS-SANDEAU.

Retrouver les produits de Michel au :

- « cabas fermier »,
- l'épicerie Planchot ou sur son site : <https://apistory.fr/>



Un grand merci à Michel pour le temps passé à nous avoir fait découvrir la vie, le travail des abeilles et de l'apiculteur.

Le Conseil Municipal Enfants : Loris, Zélie, Zoé, Manon, Lironne, Armel, Bartimée, Romy, Tom, Elina.

GAEC LE MORAN

Faisons connaissance avec Philippe BONNENFANT....

Philippe a grandi sur Saint Paul en Pareds dans la ferme de ses parents. Joueur de ping-pong dans sa jeunesse, il est défini par ses associés comme quelqu'un de joyeux, qui apprécie l'humour. (Ravi de prendre sa retraite, il aime blaguer en exprimant son « ras le bol » de se rendre tous les matins sur Le Boupère !)

Philippe a débuté sa carrière à la Pilardière (entreprise spécialisée dans l'alimentation animale) à Saint Mars la Réorthe. Il s'installe en 1991, à la Millonnière où il reprend la suite de son papa, avec 80 bovins allaitants et des cultures. Il développera la ferme avec un bâtiment de lapins à son arrivée sur l'exploitation, tout en étant en CUMA avec les voisins le « GAEC LE MORAN ».

En 1993, Philippe s'associe avec Patrick RIGAUDEAU – GAEC LE MORAN, pour l'élevage de lapins, vaches, et cultures diverses à Saint Paul en Pareds et au Boupère avec la création d'un bâtiment de 400 m² d'élevage de canards de chair.

En 2005, la mise aux normes des bâtiments a été une étape importante pour la ferme.

En 2011, l'arrêt de l'élevage de lapins et la création d'un bâtiment de 800 m² de canards de chair a soufflé un nouvel élan pour l'exploitation, en parallèle d'une augmentation du cheptel de vaches.

En 2015, le GAEC s'agrandit avec l'arrivée de Loïc RIGAUDEAU. Avec ce nouvel associé, la ferme a augmenté de nouveau le cheptel, les cultures, et l'élevage de volailles avec la création d'un bâtiment de dindes, poulets de chair de 1800 m².

En 2020, ils reprennent les terres de Marie-Bernard PAQUE-REAU, ce qui amène l'exploitation à 155 hectares de terres et 125 vaches Charolaises. La charge administrative a été transférée à Loïc dans l'objectif de sa reprise en totalité dans un avenir proche.

Philippe BONNENFANT

- 60 ans
- Plus de 30 ans d'expérience dans l'élevage et la culture. (Vaches allaitantes, lapins, canard de chair...)



Et en 2024 ...

Philippe et Patrick seront en retraite et en profiteront pour se reposer et voir de nouveaux horizons.

Loïc, président de la CUMA de Saint Paul en Pareds depuis 2021, a de nombreuses idées, toutes aussi fructifiantes les unes que les autres !

Nous ne pouvons que leurs souhaiter la réussite dans tous leurs projets.

*Séverine & Christelle
Conseillères Municipales*



Page d'histoire

« Si les cimetières ont un sens, c'est parce qu'ils parlent de la vie du monde auquel appartenait les gisants et l'histoire des cimetières n'a de sens que pour autant qu'elle jette une lumière sur le chemin parcouru par les générations actuelles et futures »

Ivo Andric
Écrivain Yougoslave



PHOTO ANNEE 2008

Le Cimetière de St Paul en Pareds à travers le temps

Un lieu de sens et d'histoire

Un **cimetière** est un groupement de sépultures parfois attenant à un lieu de culte. Cet espace funéraire apparaît au Moyen Âge.

Dans ces racines latine et grec, le mot cimetière, est le « lieu pour dormir », et désigne l'aire d'inhumation collective où gisent et dorment les morts dans l'attente de leur résurrection chrétienne.

« Par extension, le cimetière désigne tout terrain public et sacré où, après une cérémonie, on enterre les morts d'un

même groupe humain dans des tombes individuelles où leur souvenir est généralement signalé par un monument, des symboles ou des inscriptions. Le terme général de cimetière finit par englober celui de champ funéraire et de nécropole, où l'on peut trouver également ossuaires et columbariums. »

Les rites funéraires évoluant avec le temps, les lieux s'adaptent aux pratiques et nouveaux modes d'inhumation.

La gestion de ce lieu public revient alors entièrement à la commune qui doit prévoir les besoins et anticiper son évolution.

Recherches de l'association Patrimoine St Paul sur l'histoire du cimetière



Comme dans toutes les paroisses, le cimetière de Saint-Paul-en-Pareds était autrefois devant l'église. Une croix de granit en marquait le centre. Elle existe encore : elle est aujourd'hui au monument aux morts.

Nous n'avons pas la date précise du transfert du cimetière à son emplacement actuel. Il a probablement eu lieu au cours des années 1830. Le nouvel emplacement ne bénéficia d'abord d'aucun aménagement. Il était clôturé d'une simple haie et un fossé le séparait de l'actuelle rue de l'église. Des arbres étaient plantés sur le pourtour. Ils seront vendus par la commune au fil des années pour financer des travaux.

Il fallut attendre 1859 pour qu'une croix soit érigée en son centre sur le modèle de la précédente. Le Conseil Municipal la baptisa «monument funéraire» et prétendit la faire financer par une taxe sur les concessions mais ce fut refusé par le Préfet.

En 1881 le cimetière est fermé par une simple barrière en bois renforcée par des ferrures. On franchit le fossé par un petit pont en chêne.

En 1888 il est décidé de clôturer le cimetière par un mur de pierre. Faut de fonds suffisants, on s'arrête à la moitié. Une subvention de 500 francs est demandée au Préfet. Elle n'est pas accordée. Dix ans plus tard on construit le côté ouest en espérant terminer le travail plus tard.

Louis-Marie CAILLAUD
Pour l'association du Patrimoine St Paul

Les bénévoles de l'association du patrimoine St Paul redonne vie à de vieilles tombes



Le patrimoine funéraire reflète une certaine facette de notre histoire.

Pendant les travaux du cimetière, plus de 40 tombes ont été exhumées. Nous avons repéré certains édifices aussi modestes soient-ils, religieux ou non, dont douze tombes très anciennes.

Quelques Farfadettes ont décidé de retrouver les épitaphes (inscription funéraire sur une pierre tombale) que le temps avait effacé.

Nous avons pu remarquer que certains ancêtres n'étaient pas avares de compliments.

Les inscriptions pouvaient être des éloges que de nos jours, nous trouverions excessives. Pour exemple Dame Aimée POUZET, qui fut « bonne fille, bonne épouse, bonne mère »

L'instituteur FERCHAUD Auguste ayant eu « l'honneur d'un hommage du département », BAYLE de la MARTINIE à qui « on a remis la légion d'honneur ». Abbé MILCENT Jean-Marie, une particularité de sa tombe, elle seule a la croix en direction de l'entrée du cimetière.

Nous vous laissons le soin de découvrir les autres sépultures. Pour faire mémoire des tombes d'enfants, un aménagement dédié à leur souvenir serait le bienvenu.

Faisons de ce lieu, un endroit agréable pour s'y recueillir et s'y promener, près de tous ceux qui reposent en paix et dont le souvenir reste gravé à jamais sur ses pierres tombales.



Association du Patrimoine St Paul

Un lieu de recueil et d'histoire à mettre en valeur dans notre cœur de bourg

Une réflexion sur les aménagements à envisager sur notre cimetière a démarré en 2020, entre la Commune, l'association du patrimoine St Paul et le CPIE Sèvre Bocage (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Notre réflexion se poursuit en 2023, dans le cadre d'une étude plus globale du centre bourg, pour envisager l'extension et l'aménagement de nouveaux espaces funéraires.

ENJEU :

- Embellir ce lieu du souvenir en cœur de bourg

OBJECTIFS

- Agrandir l'espace pour répondre aux besoins des années à venir
- Proposer des espaces adaptés aux nouveaux rites funéraires : colombarium, jardin du souvenir...
- Végétaliser l'espace pour le valoriser en cœur de bourg et permettre aux piétons de le traverser



En signant la charte Zéro Phyto, la commune s'engage à adopter des méthodes naturelles d'entretien du cimetière afin de préserver la santé de tous, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité.



Depuis l'automne 2021, des travaux sont entrepris dans le cimetière communal :

- Les allées et espaces inter-tombes sont progressivement enherbés
- L'aménagement en cours de réalisation permettra la végétalisation et l'embellissement des espaces.



Cette mise en œuvre va se faire progressivement.

Nous comptons sur votre compréhension pendant cette période de transition

Le mur d'enceinte du cimetière qui se dégradait, a été consolidé et rafraîchi (merci à Monsieur Gautron pour son excellent travail). Les services communaux ont aussi procédé à l'engazonnement de tout le cimetière avec de la fétuque, qui va prendre un peu de temps pour s'implanter mais qui devrait être assez résistante pour supporter les piétinements et les interventions que nécessitent ce lieu.

Voirie- Environnement

MOT DE L'ÉLU

Beaucoup de projets au cours de cette année 2022 :

- **La Route Départementale 23**, des modifications ont été apportées aux écluses situées à l'entrée du bourg, direction Saint-Prouant, de manière à fluidifier la circulation, tout en conservant le ralentissement de la vitesse (changement des priorités).
- **Le carrefour de la rue du Moulin à Vents** va aussi être corrigé, de manière à ce que les camions puissent tourner sans détruire les trottoirs.
- **Voirie toujours**, nous sommes actuellement, avec l'entreprise GÉOUEST, en concertation avec les riverains, pour l'amé-

nagement des rues du Canal et du Calvaire, dans un 1^{er} temps et la rue de l'Église par la suite. Ces travaux pourraient débuter en 2024 si tout va bien (effacement des réseaux, réfection de la voirie et trottoirs). Une réunion de concertation a eu lieu le mercredi 30 novembre à laquelle les riverains avaient été conviés.

- **«Le quartier Latin»**, qui comprend le Prieuré, la salle municipale, l'Église et la Mairie, sera étudié dans un ensemble avec l'aménagement du pré de la kermesse. A ce sujet, nous attendons les conclusions des architectes que nous avons mandatés pour nous aider à mener à bien ce projet d'avenir.



Nicolas GRELET
Adjoint à la
commission
équipement

Voirie 2023

Dans les villages, la route intercommunale, qui part du stade pour rejoindre les Noyers, va être en partie refaite et sécurisée en 2023.

POINT À TEMPS

Chaque année la commune investit dans le PAT (Point à Temps), afin d'entretenir les kilomètres de voirie. En 2022, 20 tonnes ont été utilisées malgré le coût très élevé de la tonne.

Liaison douce

Le chemin du Boistissandeau a été entièrement refait par la Communauté des Communes du Pays des Herbiers, dans le cadre de la création de pistes cyclables. Les aménagements vont se poursuivre pour faire cohabiter au mieux tous les utilisateurs.



Bienvenue à PEP'S sur les zones écopâturages

La Mairie de Saint-Paul-en-Pareds a signé un partenariat avec PEP'S pour permettre à nos amis les chèvres, moutons et poneys de profiter de nos espaces verts, pour se régaler de pâture (ici sur le bassin d'orage des Lavandières).

Merci de bien vouloir leur apporter toutes vos bonnes attentions et de ne pas les nourrir de pain.



Zone du Charfait

Les travaux doivent se terminer cette année. Mais, déjà les utilisateurs de la voirie peuvent apprécier l'évolution ! La zone va bientôt être terminée après des modifications apportées aux bassins de rétention. Ceci explique, en partie, le retard pris sur les travaux de finition.



Argent de poche

Tu as 16 et 17 ans : La Municipalité renouvelle son opération « Argent de poche » pour l'année 2023. Pour rappel, cette opération propose aux jeunes Saint Paulais et de la Pillaudière, âgés de 16 et 17 ans (âge au moment des travaux), d'effectuer des petits travaux pour la commune (peinture, entretien des locaux, entretien des espaces verts, nettoyage des espaces publics, préparation des décors de Noël...). La rémunération est fixée à 15 € par demie journée. Chaque jeune peut effectuer jusqu'à 4 demi-journées par an pendant les vacances scolaires.

Quels sont les intérêts :

- Permettre au jeune, la possibilité de se faire une première expérience professionnelle, de valoriser son travail aux yeux des adultes ;
- Qu'il puisse s'impliquer dans la vie communale et dans l'amélioration du cadre de vie ;
- De découvrir les missions d'une commune à travers le travail des agents.



INFOS :

Pour participer à ce dispositif, inscription via le site internet de la commune : <https://www.saintpaulenpareds.com/operation-argent-de-poche/> ou contacter la Mairie au 02 51 92 03 20 ou par mail : accueilmairie1@saintpaulenpareds.fr

Nous remercions Charly, Pavel, Kilian, Clémentine, Mehdi et Emma pour leur participation en 2022.

Fibre optique



Elle est toujours en cours de déploiement sur notre commune. Vous pouvez consulter la carte interactive sur le site de Vendée Numérique : <https://www.vendeenumerique.fr/la-fibre/la-carte-interactive/>

Renseignez-vous auprès de votre opérateur si vous souhaitez en bénéficier. La démarche est gratuite. Aucun démarchage à domicile n'est cautionné par la commune. Restez vigilants !

Éclairage public

L'énergie flambe... La commune adapte ses plages d'éclairage public! Cette dépense représentant 28% de notre facture globale d'électricité sur une année! Les horaires de programmation sont désormais les suivants :

	MATIN	SOIR
AVANT	6h	23h
DEPUIS NOVEMBRE 2022	6h30	21h30



Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

Face aux aléas climatiques, les élus du Pays des Herbiers agissent et lancent une nouvelle aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, enterré ou aérien.

LA DÉMARCHÉ

La communauté de communes du Pays des Herbiers mène une politique de développement durable qui s'exprime notamment par le Plan Climat Air Energie Climat (PCAET), dont le projet a été approuvé par délibération n°23 du 29 septembre 2021. Cette démarche permet d'ancrer concrètement le développement durable au cœur de ses actions et avec son territoire.

UNE AIDE FINANCIÈRE

Le Pays des Herbiers subventionne l'achat de cuve de récupération de l'eau de pluie. L'équipement choisi est destiné à un usage de l'eau en extérieur exclusivement (arrosage du jardin, nettoyage d'outils, lavage de terrasse.....).

L'aide de la Communauté de communes du Pays des Herbiers s'élève à :

- 40% du montant d'une cuve aérienne, plafonnée à 50€
 - 50% du montant d'une cuve enterrée plafonnée à 500€
- Le coût de l'équipement est basé sur le prix d'achat du récupérateur d'eau pluviale, hors main d'œuvre.



Comme l'explique Roselyne Phlippart, Vice-Présidente en charge du développement durable : « Pour construire un territoire responsable, lutter et s'adapter aux aléas climatiques, la collectivité souhaite soutenir les initiatives éco-citoyennes. Afin d'associer la population à cet engagement et soutenir les particuliers souhaitant économiser l'eau, il a été décidé de promouvoir l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales pour un usage extérieur en attribuant une aide financière spécifique. »

DURÉE DU DISPOSITIF

Ce nouveau dispositif d'aide est valable pour tous les récupérateurs d'eau de pluie achetés entre le 1er octobre 2022 et le 31 décembre 2023. Les dossiers seront acceptés jusqu'au 31 mars 2024.

Pour profiter de l'aide, il est nécessaire de retirer le dossier auprès de la Communauté de communes ou en téléchargeant les documents en ligne sur paysdesherbiers.fr/aide-a-lachat-de-recuperateurs-deau-de-pluie

La tri'carte



Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers a adopté la redevance incitative. Sur le territoire, vous avez des conteneurs destinés aux ordures ménagères, l'accès se fait seulement à l'aide de votre Tri'carte. La carte est lue, le dépôt est enregistré et les données sont transmises à la Communauté de Communes qui vous envoie une facture chaque semestre. Selon votre foyer, un nombre de passage vous est destiné. C'est la même carte qui vous donne également accès à la déchetterie.

L'accès aux conteneurs à emballages ménagers est, quant à lui, illimité et ne nécessite pas de carte.

Changement de situation, déménagement, pensez à prévenir les services de la Communauté de Communes.

Comment obtenir ma Tri'carte ?

Adressez-vous au service « Redevance incitative » situé 9 rue de la Guerche aux Herbiers (derrière les Ateliers 19 et 20 du Parc des Expositions), vous devrez apporter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre avis d'imposition pour le nombre de personnes dans votre foyer.



CONTACT :

0 800 115 160
redevance@cc-paysdesherbiers.fr

Horaires déchetteries



LA TREBUSSONNIÈRE 85500 Les Herbiers

- Lundi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30
- Mardi : 14h30 - 17h30
- Mercredi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30
- Jeudi : 14h30 - 17h30
- Vendredi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30
- Samedi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30

ROUTE DU CHIRON 85500 Beaurepaire

- Le lundi : de 9h00 à 12h00
- Le vendredi : de 9h00 à 12h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00

ROUTE DES TROIS CHENES

- 85590 Les Epesses
- Le lundi : de 14h30 à 17h30
- Le vendredi : de 14h30 à 17h30
- Le samedi : de 14h30 à 17h30

ZONE INDUSTRIELLE 85640 Mouchamps

- Le lundi : de 14h30 à 17h30
- Le vendredi : de 14h30 à 17h30
- Le samedi : de 14h30 à 17h30

ROUTE DE MESNARD 85250 Vendrennes

- Le lundi : de 9h00 à 12h00
- Le vendredi : de 9h00 à 12h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00

Urbanisme

MOT DE L'ÉLU

Lotissement

La commune est en réflexion sur le projet du futur lotissement communal.

Une chose est sûre, nous sommes toujours contraints (et le serons plus encore dans le futur PLU intercommunal) par les règles concernant la densité avec un impact significatif sur le nombre toujours croissant de logements à l'hectare, et sans doute, la nécessité, pour les futurs propriétaires, d'édifier une maison en étage(s) et/ou en mitoyenneté.

Il va donc falloir se faire à l'idée, même dans nos campagnes, d'un

autre aménagement de nos espaces de vie et extérieurs ; ceci dans l'objectif du "zéro artificialisation nette" des espaces naturel et agricole d'ici à 2050 (loi du 22 août 2021 : climat et résilience),

Cette loi préconise la modification des règles d'urbanisme afin de favoriser en priorité le renouvellement urbain existant, la densification et renaturer les espaces laissés à l'abandon.



Olivier GOUNORD
Conseiller délégué
à l'urbanisme

Permis de construire ou déclaration préalable, est-ce si clair ?

A ce jour pour l'année 2022, nous avons délivré sur la commune 18 permis de construire et 50 déclarations préalables.

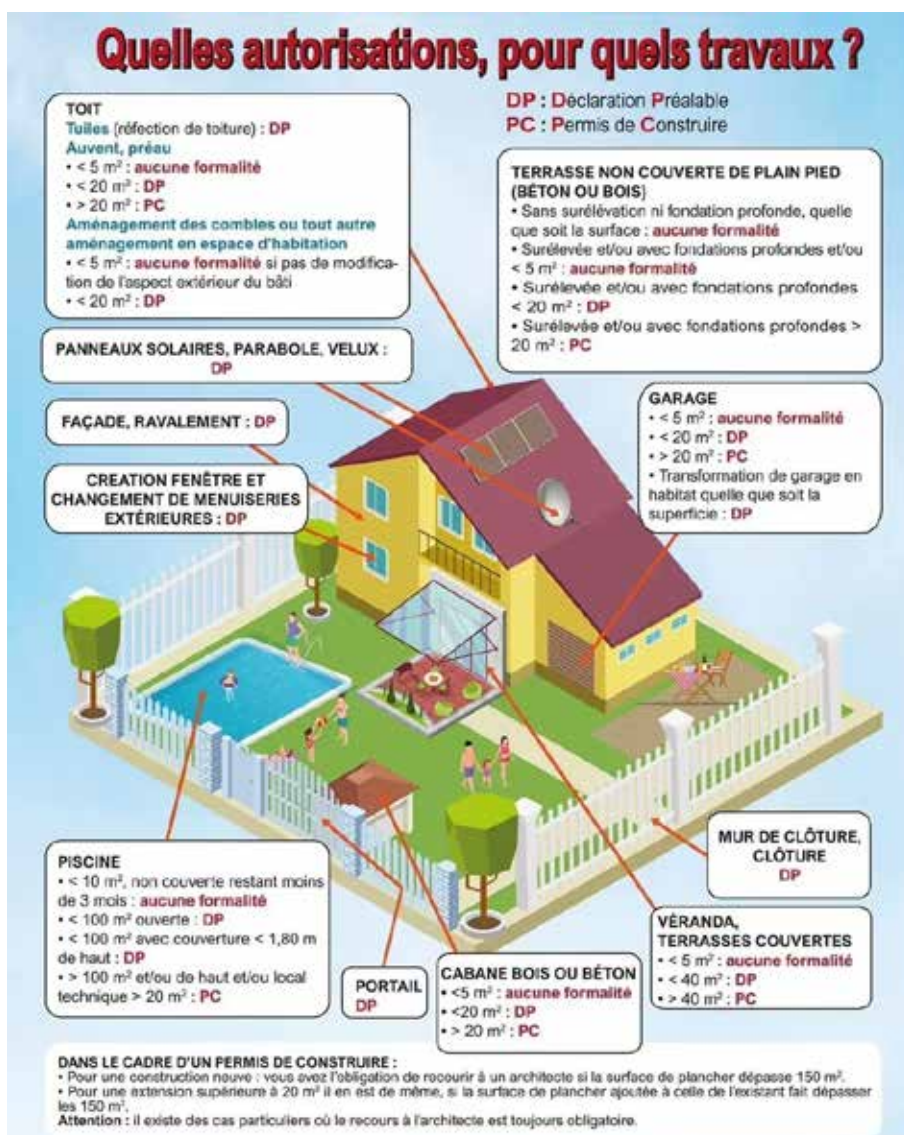
- Les dépôts de permis de construire sont souvent liés à la création d'un nouveau lotissement d'où une baisse des permis par rapport aux années précédentes,

- **Les déclarations préalables concernent principalement la création d'abris de jardin, de clôtures et de plus en plus, la pose de panneaux photovoltaïques en vue d'une baisse des dépenses énergétiques des ménages.**

La limite est parfois assez mince entre le dépôt de ces deux demandes d'urbanisme. Elle se joue parfois à quelques mètres carrés... et pose souvent question aux administrés.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service urbanisme de la communauté de communes, ou venir rencontrer ses agents lors des permanences prévues à cet effet en mairie.

Vous trouverez ci-contre un schéma pour vous permettre d'appréhender un futur dépôt :



PLUiH - Retour favorable de l'enquête publique

L'enquête publique, réalisée du 5 septembre 2022 au 14 octobre 2022, a vivement intéressé le public lors des 22 permanences de la commission d'enquête et avec plus de 350 contributions recueillies.

La commission d'enquête a rendu un avis favorable avec réserves portant sur trois sujets sur lesquels la Communauté de Communes a déjà des réponses à donner, à savoir :

- apporter des garanties en matière de modération de la consommation d'espaces ;
- diminuer certains changements de destination ;
- transmettre quelques compléments formels.

S'appuyant sur les contributions du public, les avis des personnes publiques associées et les avis des communes, le Pays des Herbiers pourra ajuster le PLUiH dans l'intérêt général mais sans modifier l'économie générale du projet.



L'objectif est toujours d'approuver le PLUiH début 2023 !

Une permanence urbanisme pour vous aider dans vos projets

Depuis le mois d'octobre 2022, les instructeurs des autorisations du droit des sols (ADS) tiennent des permanences dans toutes les mairies du Pays des Herbiers. « Ces permanences sont ouvertes à tous les porteurs de projet (particuliers et professionnels) qui souhaitent être conseillés dans leurs démarches d'urbanisme pour un projet situé dans la commune où se tient la permanence. » précise Luc Souillard, Vice-Président en charge de l'Aménagement.

Lors de ces permanences, les instructeurs :

- renseignent sur la faisabilité des projets en fonction des règles d'urbanisme en vigueur,
- conseillent sur les procédures d'urbanisme à réaliser (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc.),

- accompagnent les demandeurs dans la constitution du dossier,
- étudient les avant-projets présentés pour rendre un premier avis sur la faisabilité et la qualité des pièces du dossier,
- répondent aux interrogations sur les dossiers en cours d'instruction lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'une demande de complément.

Sur rendez-vous uniquement (45min), les instructeurs interviennent uniquement sur **les dossiers d'urbanisme à venir ou en cours**. A noter qu'ils ne sont pas en mesure de vous renseigner sur toutes questions concernant le cadastre, les servitudes privées, la voirie, etc. si celles-ci ne sont **pas liées à votre projet d'urbanisme**.



Information :

Les permanences à SAINT PAUL EN PAREDS se déroulent le jeudi matin des semaines impaires, de 9h00 à 12h00.

Sur rendez-vous uniquement en appelant au : 02 51 91 29 80 ou en envoyant un mail : urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr.

Le demandeur doit préciser son n° de téléphone, son adresse mail, l'adresse du projet, le type du projet et le cas échéant, la référence de l'autorisation d'urbanisme si une demande est en cours.

C.A.U.E.

Les conseils gratuits d'un architecte pour votre projet ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont de votre projet pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

85 Vendée
cl.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com
- en savoir + : www.caue85.com

Instagram Facebook Twitter

CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER




Culture & patrimoine

MOT DE L'ÉLU



Bénédicte GARDIN
Maire

La Municipalité peut compter sur de nombreux bénévoles St Paulais pour animer notre commune et créer du lien social, en proposant des événements culturels variés (la St Paul, le 13 juillet, Cabaret et théâtre), pour le plaisir de plus grand nombre. La notoriété de certaines de nos manifestations dépassant largement « nos frontières » !

Bravo à tous pour votre engagement et l'énergie déployée sur chaque événement !

Un grand Merci également aux bénévoles de l'association du patrimoine St Paulais qui assurent avec rigueur et passion, **l'entretien du « petit » patrimoine** (calvaires) et **participent aux côtés des élus à l'embellissement progressif de nos espaces végétalisés** (entrée de bourg, cimetière...). Merci pour votre collaboration précieuse, en temps et en actions, pour faire découvrir l'histoire de notre commune !



CONTACT :

Simon Valette
• Tél. 06 73 73 04 93
• simon.de.valette@gmail.com
• jeunes-farfadets.fr
• Facebook : Association des Jeunes Farfadets
• Instagram : [lesjeunesfarfadets](https://www.instagram.com/lesjeunesfarfadets)

Association des Jeunes Farfadets

2022 une année de liberté retrouvée ! Moments de partage et de fête font de nouveau partie de nos vies, alors l'association des Jeunes Farfadets redouble d'énergie pour vous proposer de beaux événements dans les mois à venir.



Retour sur une belle année 2022 puisqu'après 2 ans d'attente nous avons pu **fêter les 20 ans d'existence de l'association** : un 18 juin caniculaire qui ne nous aura pas empêché de rassembler notre fidèle public et de passer un moment inoubliable ! Au programme un après-midi jeux, des concerts en soirée et la fête fût réussie. Puis le **Bal populaire, événement phare de l'association**, a de nouveau eu son succès avec un repas champêtre, une soirée dansante et un magnifique feu d'artifice. L'esprit de fête était au rendez-vous. Puis nous avons terminé notre année festive avec notre soirée à thème (Oktoberfest) qui a rassemblé une centaine de participants dans la joie et la bonne humeur.

Il est maintenant temps de regarder vers 2023, c'est pourquoi les bénévoles mettent tout en œuvre pour vous proposer, de nouveau, leurs manifestations phares (La Saint Paul, 14 juillet, Soirée à thème,...) et faire naître de nouveaux projets. Alors n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux pour vous tenir informés.

Nous tenions également à remercier la Mairie de Saint-Paul-en-Pareds qui nous soutient dans nos divers projets, tous nos sponsors qui nous permettent de telles manifestations et bien évidemment vous, participants, qui nous donnent l'envie de continuer et de s'améliorer d'année en année !

Et si, toi lecteur, tu es majeur et tu as à cœur de t'investir pour continuer à dynamiser notre belle commune, viens nous rejoindre !



LE BUREAU :

- Valette Simon : Président
- Doublet Quentin : Vice-président
- Tessier Camille : Secrétaire
- Remigereau Félicie : Trésorière

Rendez-vous donc en 2023 pour une année remplie de bonheur et de festivités sans limite avec les Jeunes Farfadets !

Cabaret Saint Paul

C'EST REPARTI !

2022 a marqué la reprise du Cabaret St Paul après une «pause forcée» de 2 ans. Quel plaisir d'avoir pu remonter sur les planches et retrouver les membres des associations Saint Paulaises avec lesquelles nous sommes partenaires ! Et surtout, quelle joie pour la troupe de retrouver un public chaleureux, heureux de faire (de nouveau) la fête !

Le succès de cette édition 2022, marquée par ces sourires et cette chaleur humaine, nous a rempli d'énergie pour préparer le prochain spectacle. Désormais, nous laissons derrière nous l'hôpital, lieu de nos dernières pérégrinations, pour nous lancer sur un nouveau chemin...



CONTACT :

Laëtitia VINCEDEAU
• Tél. 02 51 61 21 68
• cabaretsaintpaul85@gmail.com

Le spectacle «Oh maman» se déroulera les : 25 & 26 février, 4 & 5 mars, 11 & 12 mars, 17, 18 & 19 mars, 25 & 26 mars, 1^{er} & 2 avril.

**La vente de billets s'effectuera
le vendredi 20 janvier.**

D'ici là, nous vous souhaitons une très belle année 2023 !

La Gorouée

La troupe s'agrandit !

2022 nous a permis, enfin, de nous retrouver ! Après quelques semaines d'ateliers théâtre dans l'été, nous avons repris les répétitions début septembre pour préparer des nouvelles représentations. Il ne s'agit pas d'une pièce, mais d'un recueil de saynètes intitulé : «La Brigade des Bancs». Ces différentes situations quelque peu cocasses, se déroulent sur un banc, dans un jardin public à différentes heures de la journée et/ou de la nuit. Une représentation a eu lieu le 26 novembre dernier devant l'ensemble des membres et bénévoles de la Gorouée.

Et, originalité pour 2023, ces mêmes saynètes seront jouées au Printemps (les dimanches 19 et 26 mars), «en extérieur», sur différents endroits à St-Paul-en-Pareds. Nous communiquerons bien évidemment sur les lieux retenus dès que possible.

De nouvelles comédiennes nous ont rejoint en 2022 et nous en sommes très heureux !

Nous préparerons pour la fin de l'année, un nouveau spectacle et en reparlerons sur notre page Facebook à la rentrée !

Nous vous souhaitons à tous, une très belle année «culturelle» 2023 !



CONTACT :

Léopoldine BLANCHARD
• Tél. 06 47 85 78 13
• leopoldineblanchard915@gmail.com
• https://www.facebook.com/lagorouee.saintpaul



Association patrimoine St Paulais



A l'occasion de notre dernière AG, le 9 Avril 2022, quatre nouveaux membres sont venus étoffer le bureau de l'association : Hélène GOU-NORD, Christelle BOURMAULT, Céline VIGNERON et Laurent REMIGEREAU. Nous sommes désormais 11 personnes dans le Bureau, à faire vivre l'association du Patrimoine pour une

bonne quarantaine d'adhérents. Cette année, l'association s'est rajeunie et c'est une grande joie pour tous ceux qui sont encore jeunes, mais depuis plus longtemps, que d'accueillir des mines toutes fraîches, signe que le Patrimoine est bien l'affaire de tous, jeunes ou vieux.



CONTACT :

Christiane ROUZEAU
• Tél. 06 81 99 00 49
• christianejacquesrouzeau@orange.fr



L'entretien de l'ensemble des calvaires, statues de la Vierge Marie, ainsi que la grotte du Boistissandeau, est un éternel et nécessaire recommencement. Sous la houlette de Jean-Yves AGENEAU, nous sommes en général une vingtaine de personnes, 3 fois par an, équipés de fourches, rotofil, matériel communal également, et c'est avec entrain et dans la convivialité que le boulot se fait de façon efficace.

Le **vieux lavoir**, à la sortie du bourg, route de St Prouant, est sorti de l'oubli. Avec l'aide des agents communaux, et après un gros travail de débroussaillage, on aperçoit désormais l'ancien bac. La toiture s'est quant à elle, « envolée ». En attendant mieux au niveau de sa restauration, on devine désormais cet édifice collectif de l'époque, construit sur décision du Conseil Municipal du 07/04/1937

Côté projet, nous avons proposé à la municipalité « d'identifier » sous la forme de **panneaux explicatifs** à apposer près d'une vingtaine de lieux remarquables de notre commune. Le but est d'apporter davantage d'explications aux randonneurs d'un jour et de mettre en valeur les « témoins du passé » de notre belle commune.

Par ailleurs, nous avons le projet d'organiser une journée du Patrimoine, baptisée « **l'origine du Farfadet à travers l'histoire de ses vieux logis** ». La date retenue est le dimanche 16 Avril. Davantage d'infos vous arriveront en début d'année.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

U.N.C. A.F.N. ST PAUL-EN-PAREDS



2022 se termine, faisons un point sur les évènements de l'année :

- L'Assemblée Générale a eu lieu à la Jouisière le 18 mars
- Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont eu lieu « normalement ». L'Union Nationale des Anciens Combattants tient à remercier vivement tous les enfants du Conseil Municipal pour leur présence nombreuse ainsi que les familles présentes. Ainsi que tous les autres Saint Paulais qui sont venus pour faire mémoire de tous ces morts pour la France.
- Nous avons perdu un de nos combattants A.F.N., Monsieur RAPIN Michel.
- Nous avons eu notre Congrès des Anciens Combattants à Luçon le 4 septembre
- L'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) St Paul-en-Pareds comprend 17 membres, soit 8 A.F.N., 8 veuves d'anciens combattants et 1 sympathisant.

Devenez soldats de France

Le «Soldat de France», n'a pas combattu au sens où on l'entend habituellement car, «Le combattant n'est pas forcément sur les champs de bataille». Sont «Soldats de France» les non-combattants de toutes les générations qui partagent les valeurs que défend la grande famille UNC-AFN. :

- le civisme
- le sens national
- la droiture morale
- la solidarité humaine
- le respect de la mémoire combattante
- le devoir de mémoire

Les Soldats de France sont les héritiers du monde combattant. Ils ont pour mission de maintenir les valeurs citoyennes du « pays des droits de l'homme » et sont appelés à assurer la relève des sections communales.

La section UNC-AFN de St Paul ne compte pas de soldats de France en ses rangs. Il est donc temps de faire appel aux bonnes volontés pour renforcer notre section !

N'hésitez pas à faire connaître votre candidature à l'accueil de la Mairie ou en envoyant un message à mairie@saintpaulenpareds.fr !

Par avance Merci à tous ceux qui rejoindront la section de St Paul en Pareds.



Enfance - Jeunesse et famille

MOT DE L'ÉLU



Christelle BOURMAULT
Adjointe service à la population



Clip City

Ne cherchez plus vos enfants ! Ils sont soit sur l'aire de jeux soit au City stade.

L'aire de jeux a vite été adoptée par les jeunes et appréciée par les assistantes maternelles, les parents ou les grands-parents.



Le City stade peut également être utilisé par les plus de 10 ans.

N'hésitez pas à reVISIONNER le clip City sur nos réseaux et à la partager.



Restauration scolaire

Ce sont 155 enfants inscrits à la restauration scolaire pour cette rentrée 2022/2023.

Ils ont retrouvé la nouvelle équipe, qui se compose de ;

- Coralie : responsable du service restauration scolaire
- Frédérique : Adjointe à la responsable de services
- Marie-jo, Sylvie, Nathalie et Karine pour l'accueil et le service.

Un grand merci à Marie Christine GENTY pour son aide apportée très régulièrement. Toute l'équipe serait ravie d'accueillir de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas si vous êtes intéressés !



L'équipe met tout en œuvre pour permettre aux enfants de profiter de la pause méridienne en proposant des animations (les anniversaires, Coupe du monde, Noël, dernier jour des CM2...).

Merci à Coralie et son équipe pour leur dynamisme et leur patience.



À NOTER

En cas d'absence, il est impératif de prévenir Coralie avant 9h au 06 01 15 63 42.

Passeport du civisme : 5^e édition



Pour la 5^e année consécutive, les 8 communes du Pays des Herbiers ont renouvelé l'action citoyenne du « Passeport du civisme ». Entre septembre et octobre, 460 CM2 ont reçu leur livret.

Le Passeport du civisme : une action en faveur des plus jeunes et des familles

« Le Pays des Herbiers a été la 1^{ère} intercommunalité de France à mettre en place le Passeport du civisme. En 2018, nos 8 communes ont décidé de s'unir pour transmettre aux plus jeunes un certain nombre de valeurs auxquelles nous croyons et qui font la réussite du Pays des Herbiers », explique Christophe Hogard. « Ces passeports, destinés aux CM2 du Pays des Herbiers, permettent de développer les notions de solidarité, d'esprit d'entreprendre, d'engagement... », souligne le Président du Pays des Herbiers.

Ces passeports doivent être considérés par les élèves comme « un challenge, une façon de se mobiliser, au service des autres », explique Bénédicte Gardin, Vice-présidente du Pays des Herbiers. « Ce passeport est un moyen d'aller plus loin, de découvrir sa commune, son fonctionnement, ses valeurs ». Cette année encore, les actions sont reconduites à l'identique.

Passeport du civisme, mode d'emploi

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce livret a pour but de susciter, chez les jeunes, le goût de s'impliquer pour sa commune et de prendre une part active dans la vie de la Cité.

Pour « valider » son passeport, l'élève de CM2 doit réaliser entre 4 et 8 actions, individuelles ou collectives :

- découvrir sa mairie : rencontrer les élus de sa commune
- devoir de mémoire : participer à une commémoration
- savoir donner : se rendre à une collecte des restos du cœur

- surfer en sécurité : passer son permis Internet
- prendre soin de ses aînés : créer du lien avec des personnes âgées
- préserver son environnement : participer à une animation « nature »
- se protéger et porter secours : visiter une caserne de pompiers ou se former aux gestes qui sauvent
- découvrir son patrimoine : visiter un site remarquable du territoire

Pour attester que l'action a été réalisée, un ambassadeur doit tamponner le passeport.

Des cérémonies au plus près des élèves

Cette année encore, les livrets ont été remis dans chacune des 8 communes. « En effet, chaque Maire est ainsi allé à la rencontre des enfants de sa commune pour leur présenter les actions et leur remettre les passeports », explique Bénédicte Gardin. Certains maires ont ainsi fait le choix de passer directement dans les écoles. « Chacun organise cette cérémonie selon ses moyens et ses envies » indique le Président du Pays des Herbiers.



Les permanences du conseiller numérique



Depuis près d'un an, les habitants du Pays des Herbiers peuvent faire appel aux services d'un conseiller numérique, mobile sur l'ensemble des 8 communes.

Le conseiller numérique peut vous aider à :

Échanger avec vos proches :

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique : création d'une adresse mail, envoi d'un courriel avec ou sans pièce jointe,...
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn, WhatsApp...
- Suivre des visios : Zoom, Skype, etc.

Utiliser les plateformes numériques pour :

- Réaliser des démarches administratives : déclaration d'impôts, renouvellement de papiers d'identité, inscription en EHPAD ou MARPA, inscription sur Doctolib...
- Aider à la recherche d'un emploi : découvrir et utiliser les plateformes de recherches d'emplois, ...
- Accompagner ses enfants : suivre la scolarité...

Apprendre les « bons usages » quel que soit l'équipement numérique

- Sécuriser ses connexions
- Protéger ses données personnelles
- Vérifier les informations...

Depuis le lancement de ce service, 5 Saint-Paulais ont pu bénéficier de l'aide du conseiller numérique.

Pour qui, quand et comment ?

Service gratuit accessible aux personnes majeures habitant l'une des 8 communes du Pays des Herbiers : Beaufort / Les Epesses / Les Herbiers / Mesnard-la-Barotière / Mouchamps / Saint-Mars-la-Réorthie / Saint-Paul-en-Pareds / Vendrennes
Sylvain Rineau, conseiller numérique tient des permanences dans chacune des communes du Pays des Herbiers.



CONTACT :

02 51 91 29 78

Retrouvez les dates et horaires des permanences sur <https://www.paysdesherbiers.fr/conseiller-numerique/>

OGEC

L'école s'adapte et évolue grâce à votre implication toujours croissante.



CONTACT :

Maxime Vincendeau
1 rue du stade, 85500 st paul en pareds
Tél. 02 51 92 08 09
ogec@stpaulenpareds-sacrecoeur.fr

La composition des classes 2022/2023 est la suivante :

- PS/MS : 20 élèves : avec Sophie Pasquier
- MS/GS : 24 élèves : avec Anne-Sophie Botton
- CP : 24 élèves : avec Blandine Piveteau
- CE1 : 26 élèves : avec Aurélie Guilloteau
- CE2 : 22 élèves : avec Flavie Réveiller
- CM1 : 24 élèves : avec Christine Cormerais
- CM2 : 21 élèves : avec Freddy Piveteau et Nathalie Moussin le vendredi et un lundi sur trois.

Enseignante spécialisée : Catherine Jeanneau

Les aides maternelles :

- Mme Tiphaine Remigereau auprès de P.S.
- Mme Cathy Penaud auprès des M.S./G.S
- Mme Angéline Deriu auprès des G.S./CP

Mme Aurélie Palardy est dans notre école cette année en contrat d'apprentissage

Nous remercions Marie-Paule Pluchon qui a quitté notre école, après de longues années passées auprès de nos enfants en tant que aide maternelle.

Nous remercions également Christine Rapin qui est partie en retraite, comptable de l'école, elle a passé la main à Nathalie Cafaxe qui a repris la suite de la comptabilité de l'école.

Les manifestations organisées par l'école ont pu reprendre. Nous vous remercions pour votre participation qui est encore cette année, supérieure aux années passées. Votre implication et votre soutien dans l'école font qu'aujourd'hui nos enfants apprennent chaque jour dans de meilleures conditions.

Cette année le bureau change, Maxime VINCENDEAU et Mathieu VION prennent la présidence de l'OGEC. Pour les accompagner, Marie HUVELIN et Carine PASQUIET en tant que secrétaire et Kévin GERARD-DUBORD en tant que trésorier.

L'équipe se renforce également avec l'arrivée de Julie REVAUD, Lucie JADAUD, Pauline ARJOL, Cédric DURET et Alban MERLET

Et nous remercions Charley CAILLAUD, Ludovic LIAIGRE, Cécile YOU, Mélanie PLANCHOT, Cécile MERLET et Antony RE-TAILLEAU pour les longues années passées à l'OGEC



APEL

L'APEL est une association de parents de l'enseignement libre qui a pour mission de représenter les parents d'élèves au sein de l'établissement. Elle est attentive au projet éducatif en étant toujours en relation avec le directeur et les enseignants.



Pleinement associé à la vie de l'établissement, L'APEL organise différentes manifestations au cours de l'année telles que : le partage du bol de riz pour une association au profit d'enfants défavorisés, une vente de gâteaux « BIJOU », le carnaval des enfants avec vente de pizza, ...

Les différentes manifestations organisées par l'APEL ont permis cette année d'investir dans de nouveaux livres pour la bibliothèque de l'école, ou encore dans des structures de loisirs... les enfants vous remercient pour vos différentes participations.

Nous recherchons des parents motivés pour nous rejoindre afin d'étoffer nos interventions auprès de nos enfants : ateliers ludiques pendant les différents événements mis en place par l'OGEC et l'école, journée parents/enfants, ...



CONTACT :

Sabrina FONTENIT
Tél. 06 76 32 75 79
apelstpaulenpareds@gmail.com

Composition du bureau :

- **Co-présidente** : Sabrina FONTENIT
- **Co-présidente** : Emeline RAUD
- **Secrétaire** : Julie DAVID
- **Trésorière** : Justine REMIGEREAU
- **Membres** : Julie PLANCHOT, Anne ARNAUD, Elodie GODARD, Angélique RONDEAU

Nous remercions Armelle, Géraldine et Audrey pour leur implication durant les années passées.

Nous avons besoin de vous pour faire vivre l'école de nos enfants !

Bienvenue à Saint Paul-en-Pareds

Vous êtes invité à vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et/ou un livret de famille. Nous aurons le plaisir de faire votre connaissance.

Quelques conseils pour vous accompagner dans vos démarches :

Changement d'adresse

Pour effectuer vos changements d'adresse auprès des différentes administrations et organismes, rendez-vous sur le site du service-public.fr, rubrique « COMMENT FAIRE SI... > je déménage ». Vous trouverez un accès aux différents services.

Renouvellement Carte d'identité/Passeport

Pour le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport, vous devez vous rendre dans une Mairie équipée d'un appareil biométrique qui prendra vos empreintes. Contact de la Mairie des Herbiers sur rendez-vous seulement : 02 51 91 07 67 Pour les autres Mairies : une liste est à retirer auprès de nos services.

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales à tout moment. Munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité lorsque vous viendrez vous présenter en Mairie et nous ferons la démarche ensemble. Une demande dématérialisée est possible via le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/>.



INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

<https://www.saintpaulenpareds.com/faites-vous-connaître/>



Bénévoles, venez nous rejoindre...

... à la **bibliothèque**, les permanences ont lieu le mardi soir de 17h à 18h30 et le samedi matin de 10h30 à 12h

L'équipe de bénévoles vous accompagnera pour assurer les permanences et pour accueillir lors des animations organisées par les bibliothécaires professionnelles de la Communauté des Communes du Pays des Herbiers.

... au **restaurant scolaire**, les lundi, mardi, jeudi et/ou vendredi midi, le service se déroule de 12h30 à 13h30.

... à une **association culturelle**, sportive ou de loisirs, les associations Saint Paulaises sont là pour vous accueillir afin de contribuer aux différents rassemblements qui se déroulent dans la joie et la convivialité.

... au **transport solidaire**, devenez chauffeur bénévole pour répondre à des besoins ponctuels de déplacement de personnes de 55 ans et plus, sur le territoire du Pays des Herbiers.

CHAUFFEUR BÉNÉVOLE, APPEL À CANDIDATURES !

La réussite de ce dispositif repose sur la mobilisation de bénévoles. Toute personne souhaitant devenir chauffeur peut s'inscrire à tout moment auprès du secrétariat de sa mairie ou du CIAS du Pays des Herbiers.

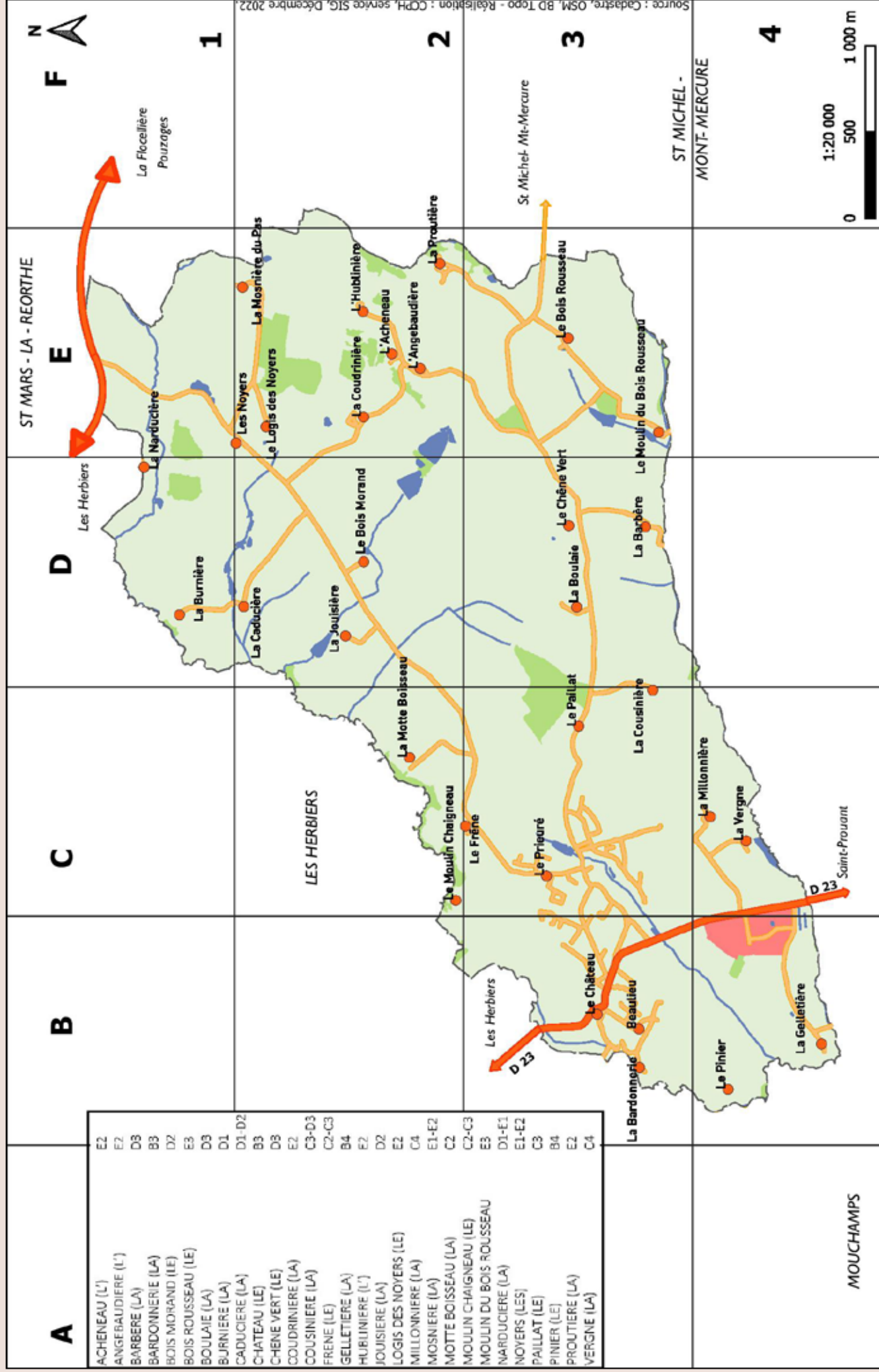
Sur Saint Paul en Pareds, 4 chauffeurs seulement sont inscrits. L'année dernière, ils ont pu transporter 37 bénéficiaires.



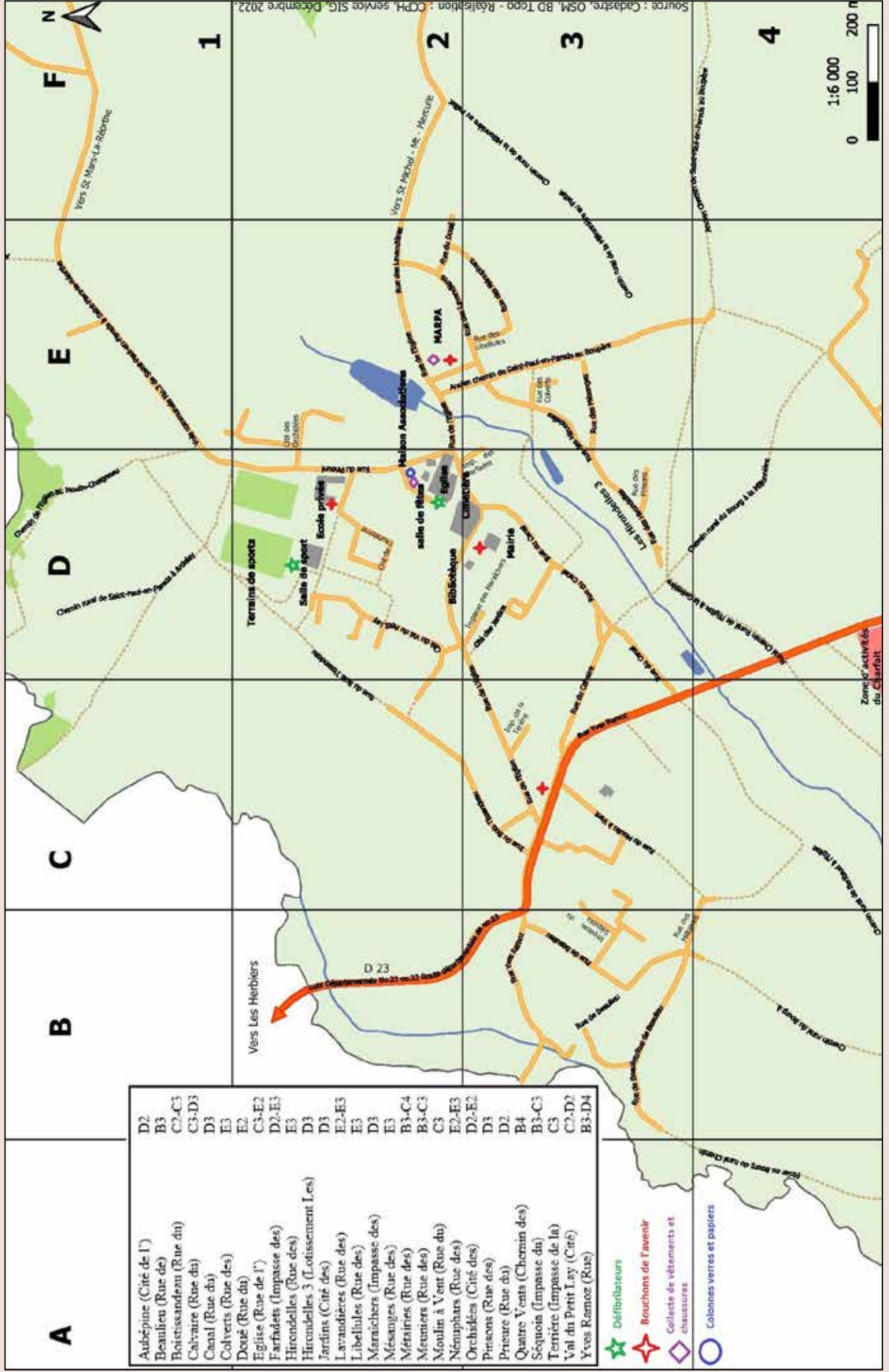
CONTACT :

• Mairie : 02.51.92.03.20
• Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays des Herbiers
6 rue du Tourniquet – 85500 Les Herbiers
Tél. 02 51 66 82 27 | cias@paysdesherbiers.fr

Plan de Saint Paul-en-Pareds



Bourg Saint Paul-en-Pareds



Infos pratiques

Les démarches administratives : quand et comment ?

A 16 ans : Le recensement Citoyen Obligatoire, sur présentation du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Une attestation de recensement est remise au jeune, il devra la présenter lors de son inscription aux examens, permis de conduire, etc... elle est à conserver précieusement.

Le PACS : Le Pacte Civil de Solidarité est enregistré en Mairie, sur rendez-vous seulement, après dépôt du dossier complet et validé par l'agent administratif.

Le mariage : Retrait en Mairie du livret des futurs époux pour la composition de votre dossier. Le dossier complet doit être déposé et validé au moins 1 mois avant la date de la cérémonie civile en Mairie. Un avis de mariage est publié durant 10 jours consécutifs à l'affichage de la Mairie.

La reconnaissance anticipée : Le ou les futur(s) parent(s) se présente(nt) en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Inscription au restaurant scolaire : Il est possible d'inscrire votre enfant tout au long de l'année scolaire. Si votre enfant rentre à l'école en septembre, les inscriptions se déroulent dès fin juin.

Inscriptions auprès de la Mairie ou sur le site de la commune : <https://www.saintpaulenpareds.com/education-jeunesse/restaurant-scolaire-municipal/>

Le changement de nom : Depuis le 1er juillet 2022, il est possible, par procédure simplifiée, de changer son nom de famille en prenant celui du parent qui n'a pas été transmis. Ces dispositions sont issues de la loi n°2022-301 du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation. Après dépôt du dossier complet en Mairie, un délai de réflexion d'au moins un mois s'impose avant confirmation de la demande.



À NOTER

Pour toutes ces démarches, les agents d'accueil vous reçoivent du lundi au vendredi, de 9h à 12h30. Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture sur simple demande par mail : accueilmairie1@saintpaulenpareds.fr ou par téléphone au 02.51.92.03.20.

LES NUMÉROS UTILES

• Mairie	02 51 92 03 20
• Restaurant scolaire	06 01 15 63 42
• École privée (Mr Piveteau Freddy)	02 51 92 08 09
• Suez (branchement à l'eau potable)	0 969 320 404 ou 02 51 300 300
• ENEDIS	
• Dépannage (24/24 et 7j/7) : 09 726 750 + n° département	
• Demande de raccordement au réseau : 09 69 32 18 82	
• Nouveau contrat (fournisseur d'électricité de votre choix) : 0 810 112 212	
• Trésor Public	02 51 64 17 17
• Communauté des Communes du Pays des Herbiers	02 51 66 82 27
• Redevance incitative (carte Tri sélectif)	0 800 115 160
• Conservation des cimetières	02 51 64 83 97
• Service instructeur Urbanisme	02 51 91 29 80
• Conseiller numérique	06 49 86 54 49
• SPANC (assainissement non collectif)	02 51 91 87 02
• Assistante sociale Les Herbiers (Mme Nobiron)	02 51 67 61 00
• Police secours	17
• Pompiers	18 ou 112
• SAMU	15
• Médecin de garde 24h/24 et 7j/7	116 117
• Pharmacie de garde	32 37
• Permanence Madame la Député, Véronique BESSE permanence@veroniquebesse.fr	02 52 65 04 21





CONTACT :

Nadine Grelet
• Tél. 06 42 75 90 50
• grelet.nadine@gmail.com

Les P'tits Lutins

Assistantes maternelles de Saint Paul en Pareds

Sur la commune de St Paul en Pareds, nous sommes actuellement 9 assistantes maternelles et une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) composée aussi de 3 professionnelles. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site de la mairie et sur le site de Vendée Enfance.

Un jeudi par mois, nous nous retrouvons de 9 h 30 à 11 h 30 dans les locaux de la périscolaire des « Polichinelles » de septembre à juin. Ces matinées permettent aux enfants de se familiariser à la vie de groupe, de découvrir de nouveaux jeux, de nouvelles activités, de se sociabiliser... Après pratiquement 2 années où les rencontres et activités du RPE des Herbiers furent au ralenti en raison des conditions sanitaires, les P'tits Lutins St Paulais se sont retrouvés cette année de façon, on ne peut plus normal avec grand plaisir. Les matinées reprennent donc tout leur sens avec ces moments d'échange, de partage...si essentiels pour la construction de l'enfant.

À la rentrée de septembre, une matinée éveil animée par le Relais Petite Enfance et une diététicienne sur le thème de l'alimentation, nous a inspiré à approfondir ce projet et nous a amené à organiser une sortie au marché St Pierre avec les enfants...un très beau moment de partage. Puis, avec les légumes et fruits achetés, nous nous sommes retrouvés tous ensemble pour cuisiner et déguster les bons plats préparés par nos petits cuisiniers. Une expérience très appréciée de tous !

Nous espérons en cette année 2023 pouvoir enfin retrouver les résidents de la MARPA pour le partage de la galette des rois et pour le carnaval. Nous pourrions ainsi retrouver à nouveau les rires et les chansons entre petits et grands et renouer avec cet échange intergénérationnel si important.

Au plaisir de se rencontrer dans nos matinées ou dans les rues de St Paul en Pareds...

Les P'tits lutins

MAM Les Pitchouns

Une nouvelle aventure va commencer

Les Pitchouns ont le plaisir d'annoncer la construction d'une nouvelle structure ayant la capacité d'accueillir 16 enfants. La construction se terminera au cours du premier trimestre 2023. Pour son bon fonctionnement une nouvelle assistante maternelle se joindra à l'équipe.

Il nous reste 2 places disponibles pour septembre 2023.



Nous souhaitons remercier toutes les personnes participantes aux différentes actions mises en place au cours de l'année précédentes mais également à venir. (Benne à journaux, vente de fromages, plats à emporter et gâteaux bijou).

Cette année grâce à vous nous avons pu faire l'achat de véhicules extérieurs ainsi que de nombreux matériaux de bricolage pour les enfants.



CONTACT :

MAM Les Pitchouns
• Tél. 06 72 24 19 01
• les.pitchouns@yahoo.fr



Familles rurales

Au sein de Familles rurales, tous les publics ont participé aux diverses activités de l'année écoulée. Le point sur les différents secteurs de l'association

Les activités de l'association repartent avec dynamisme au sein des services de Familles rurales. Le 22/23 octobre dernier, un air festif planait à Saint-Paul en Pareds, les enfants ont eu le loisir de profiter des structures gonflables sur le week-end entier.



L'accueil de loisirs : les Polichinelles

L'année scolaire 2022-2023 démarre très bien avec une hausse importante des effectifs en périscolaire. Jusqu'à 49 enfants accueillis le soir après l'école et une trentaine les mercredis d'où la nécessité de recruter une nouvelle animatrice. Frédérique Bonnenfant a rejoint l'équipe depuis le mois de septembre, elle assure également le remplacement de Justine qui est entrée en formation BPJEPS.

Les projets ne manquent pas à l'accueil de loisirs avec une volonté de l'équipe d'animation de sensibiliser les enfants aux activités artistiques et culturelles en proposant des thématiques comme : les musées et les métiers d'art les mercredis, la musique pour les vacances d'hiver et le sport pour celles de printemps.

Les activités CM proposées durant les vacances scolaires sont approuvées par une dizaine de jeunes. Ils se retrouvent ensemble pour des activités de « grand ».

L'été 2023, les camps seront reconduits. Ils auront lieu au camping de Poupet.

La commission de bénévoles qui coordonne l'accueil de loisirs s'est quant à elle agrandie avec l'arrivée de 5 nouvelles adhérentes. Vous pouvez donc solliciter Emilie Briaud, Angélique Aubert, Audrey Retailleau, Céline Merlet, Solène Didier, Pauline Roy, Cynthia Duret, Adeline Sarrazin, Stéphanie Bertard et Eloïse Cousin pour tous sujets en lien avec l'accueil de loisirs. Elles organisent également la deuxième édition de la chasse aux œufs qui aura lieu le dimanche 02 avril 2023.



Les bénévoles et les salariés de l'association Familles Rurales sont déjà au travail pour proposer des activités et des événements de qualité à l'ensemble des familles de Saint-Paul-en-Pareds pour l'année 2023. Vous pouvez noter l'assemblée générale qui est fixée au vendredi 12 mai 2023.



CONTACT :

- Tél. 02 51 92 02 41
- famillesruralesstpaulenpareds@gmail.com
- Facebook : <https://www.facebook.com/acm.lespolichinelles>

Le service jeunesse



Le service jeunesse relance son activité depuis 2020. Il est proposé deux activités par semaine durant les vacances scolaires (Inter-foyer, bricolage, sortie patinoire...). En 2022, une vingtaine de jeunes ont eu l'occasion de partir en séjour une semaine à Saint-Jean-de-Monts avec des activités de bord de mer proposées. L'année 2023 annonce de beaux projets avec un séjour d'été dans la vallée de Poupet et des autofinancements permettant aux jeunes de réduire les tarifs de leurs activités. L'animatrice du service jeunesse (Justine Chupin) souhaite également mettre en place une commission de parents bénévoles pour être au plus près des attentes des familles.



CONTACT :

Justine Chupin
• servicejeunessesaintpaul@gmail.com

Le jus de pomme



L'association Familles Rurales met à disposition des familles un atelier de jus de fruit qui se situe près de la salle polyvalente.

Le principe c'est la pasteurisation : après broyage et pressage des pommes, le jus est récupéré puis chauffé jusqu'à 80° pour être mis en bouteille aussitôt après.

Vous apportez vos pommes et vos bouteilles, vous réaliserez une boisson 100% naturelle.

Un responsable est là pour vous ouvrir le local et vous assister pour la mise en route, il s'appelle Dominique Caillaud.

Crédit photo : freepick



RÉSERVATION :

Dominique Caillaud
• 02 51 92 02 48
• kio.dom@hotmail.fr

Expression corporelle enfant



L'année passée, les 12 élèves sont montées sur scène et ont réalisé un spectacle sur le thème de la météo.

15 filles sont inscrites pour la saison 2022-2023. Les enfants sont récupérés à la sortie de l'école pour une pause goûter.

Elles participent ensuite à une heure de cours découpée en deux : 30 min de gym et 30 minutes de danse. A noter dans vos agendas le gala est programmé au vendredi 23 juin 2023.



CONTACT :

Mme Céline SACHOT
• Tél. 02 51 64 70 95
• a-sachot@orange.fr



Le basket loisir

Le maître mot au basket loisir est de pratiquer une activité sportive tout en prenant plaisir. Elles sont 12 joueuses. Les entraînements ou le match sont le mercredi soir à la salle des sports à 20h30. La section remercie la mairie pour le prêt de la salle, merci également aux arbitres et marqueur de table et les quelques supporters...



CONTACT :

Mme Camille TESSIER
• Tél. 06 77 61 96 86
• camille_tessier@hotmail.fr

Mme Solène POUPIN
• solene.poupin@hotmail.fr

*N'hésitez pas à venir
les encourager !*

La gym adulte



Les cours ont lieu les jeudis à la salle de sport : 18h15-19h15 (renforcement musculaire) avec Carole et 20h30-21h30 (renfo + cardio) avec Nathalie. 33 personnes sont inscrites sur les cours du jeudi réparties sur le 18h15 et le 20h30.

CONTACT :

Mme Catherine GUIGNARD
• Tél. 02 51 92 04 00
• guignard.didier2@orange.fr



Location résidence Ardiden



Cette jolie résidence, située au cœur même des Pyrénées, vous accueillera tout au long de l'année. Le logement est tout équipé (Lave-vaisselle, lave-linge, service à fondue...) et peut recevoir jusqu'à 8 personnes. Sont également à disposition, une terrasse avec un salon de jardin, 2 vélos adultes, un barbecue, ainsi qu'une luge pour les enfants.

Idéalement située à proximité notamment, des stations de ski : Barèges / la Mongie et Luz Ardiden), du Parc National des Pyrénées et de plusieurs cirques tel que Gavarnie, Troumouse, etc...

Cette année, une quinzaine de familles a pu profiter de ce cadre exceptionnel, entouré de montagnes et de pâturages. Que vous soyez montagne d'hiver ou bien montagne d'été,



les activités ne manqueront pas : Randonnée, Canyoning, Ski, Raquettes, Thalasso, Parapente, Vélo, ou sieste !

Les locations se font du samedi au samedi, n'hésitez pas à consulter les tarifs et l'agenda en ligne, sur le site de la commune dans l'onglet « Assos & Entreprises » puis « Associations » et enfin « ARDIDEN LOCATION DE RESIDENCE »

Parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à offrir une semaine de vacances en famille à vos proches.

Belles vacances à vous tous, et pensez à réserver !!

RÉSERVATION :

Franck Voisine
• 8 Le Bois Rousseau
• Tél. 07 89 57 19 48

Yvan Pasquereau
• 9 Rue des Mésanges
• Tél. 02 51 64 67 93

Sports & loisirs

MOT DE L'ÉLU



Christelle BOURMAULT
Adjointe service
à la population

Plus d'excuses si vous voulez travailler vos muscles, vos abdos, votre cardio....
Les chemins de randonnées sont toujours à découvrir en fonction des saisons,
Une liaison douce vous attend pour relier Saint Paul – Les herbiers.
Un city stade pour travailler l'endurance, les lancés....
Les associations sportives n'attendent que vous.

Préparez-vous pour PARIS 2024....



Badminton St Paulais

Vous souhaitez reprendre une activité physique et conviviale : le badminton loisir est fait pour vous.

Il regroupe dépense énergétique et bonne ambiance, tous les lundis à partir de 19h.



Voici quelques événements à retenir pour cette saison :

- Tournoi interne (en double)
- Un entraînement à thème...
- Soirée « Galette »
- Tournoi « loisirs »
(en double ; 1 licencié du club et 1 non licencié)
- Rencontre(s) avec d'autre(s) club(s)
- Participation à un tournoi externe
(pour ceux qui le souhaitent)
- Pique-nique de fin de saison

Inscription en septembre (30€ + certificat médical)

Bonne saison !!!



CONTACT :

Anthony RAUD, Président
• Tél. 06 03 50 23 91
• antoraud@gmail.com

Club créations et bricolage

Nouveaux locaux

Cette année, nous avons déménagé au centre périscolaire, dans une salle, à l'étage.

Nous avons réalisé un bracelet en petites perles, une carte brodée pour Pâques, des bonbonnières et la déco de Noël.

Si vous voulez nous rejoindre, nous vous accueillons. Nous nous retrouvons 2 fois par mois, le mardi après-midi.

Bonne et heureuse année 2023 à tous



CONTACT :

Noiraud Mado
• Tél. 06 84 06 89 76
• claude.noiraud0341@orange.fr

Farfas des Raids

Nouveau projet 2023

L'association des Farfas des Raids de St Paul en Pareds qui existe depuis 2014 a pour but de promouvoir les sports de pleine nature. Nous participons également à quelques compétitions de trail, au Challenge de Vendée de course d'orientation, mais aussi à des raids. Notre objectif est avant tout de prendre du plaisir, les résultats étant secondaires.

Nous organisons depuis ces débuts, des courses d'orientation dont la CO d'Halloween



en octobre avec environ 500 participants

Cette année 2022, nous avons volontairement mis un petit arrêt, voulant nous renouveler. L'équipe travaille sur une nouvelle carte sur le haut de la commune.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous aimez le sport au contact des autres et de la nature !!! Nous avons toujours besoin de nouveau et de bras : vous serez les bienvenus !!!



CONTACT :

David Normand

• Tél. 06 87 21 42 42

• farfadesraids@gmail.com

• <http://farfadesraids.webnode.fr/>

Farfa'Loc



FARFA'LOC « Location de matériel »

L'association FARFA'LOC a pour but d'accompagner les associations et les particuliers en mettant à disposition du matériel pour l'organisation de leurs manifestations et réceptions.

BILAN DE L'ACTIVITÉ :

Après 2 années Covid compliquées, beaucoup de manifestations associatives et privées ont été reportées voire annulées.

2022 a été une bonne année de location, avec parfois de la difficulté à répondre à toutes les demandes durant la période estivale.

NOUVEAU LOCAL :

Nous avons intégré le nouveau local

qui se situe derrière la salle de sport. L'accès en voiture se faisant par le lotissement de la cité du Val du petit Lay, nous vous demandons la plus grande vigilance, merci de rouler doucement.

INVESTISSEMENT :

Des investissements ont été réalisés cette année avec l'achat de tables, bancs pliants et chaises pliantes « en plastique » et nous allons réinvestir dans les tables et bancs en bois.

Toute l'équipe FARFA'LOC remercie Pierre JADAUD pour toutes les années passées dans l'association.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2023



COMPOSITION DU BUREAU :

Vincent BROSSET : Président

Richard LOUINEAU : Vi-président

Laurent MASSE : Secrétaire

Dominique YOU : Trésorier

Anthony SACHOT : Membre



CONTACT :

Pour toutes réservations de matériel ou pour une demande d'information n'hésitez pas à nous contacter :

farfaloc@gmail.com

Laurent Masse - Tel : 06 03 10 04 36

Vincent Brosset - Tel : 06 60 48 51 75

Société communale de chasse

Synthèse de l'année 2022

La société communale de chasse souhaite tout d'abord vous présenter ses meilleurs vœux pour 2023.

Nous sommes aussi ravis que cette année 2022 nous ait permis de renouer avec nos traditionnelles manifestations à savoir la soirée cabaret, le ball trap ainsi que notre concours de belote.

Nous sommes heureux de la réussite de notre ball trap dont l'ensemble des bénéfices ont été reversés à la matinale du Handicap.

Le succès de nos autres manifestations vont nous permettre de continuer nos efforts pour réimplanter le petit gibier dans notre belle campagne Saint Paulaise, afin que tout le monde puisse profiter du spectacle de la nature, et aussi maintenir notre collaboration pour aider les agriculteurs à protéger leurs cultures.



Si vous avez la moindre question sur l'organisation de la chasse à Saint-Paul ou besoin d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau de la société communale de chasse.

Président - Secrétaire
Grégory Debuyser - Charlie Grelet



CONTACT :

Gregory DEBUYSER - Tel : 06 11 18 91 12
gdebuyser@hotmail.com



La gerbe de l'amitié

Se retrouver, voyager et passer de bons moments

Une année pratiquement normale depuis l'apparition du Covid, même s'il faut rester vigilant, alors les activités mensuelles sont de nouveau à l'ordre du jour avec le rassemblement à la MARPA pour les jeux de cartes du premier et du troisième jeudi du mois.

L'année 2022 a commencé par l'assemblée générale suivie d'un repas au restaurant Ô'Charfait, le 4 février où 66 adhérents étaient présents. Le pique-nique d'été à la salle des fêtes a eu lieu le 5 août en présence de 66 membres de l'association. Le repas de fin d'année s'est déroulé le 8 décembre et toujours à la salle des fêtes.

Côté voyages et sorties, 2 personnes ont participé au voyage à Vic sur Cère en mai et une vingtaine d'autres à celui d'Italie en septembre, ces voyages d'une semaine sont proposés



CONTACT :

Anne Marie FONTENIT
• Tél. 02 51 92 03 37
• annem.fontenit@orange.fr

par l'asso l'AREV dont le club est adhérent. Le premier juillet une sortie à la journée s'est faite à « Planète Sauvage » où 24 personnes de St Paul participaient, puis le 27 octobre c'est au Cabaret Zagal près de la Palmyre où le cheval fait son show, nous y étions 37, ces sorties à la journée se font en complément d'un bus avec le club de St Michel.

Pour 2023 nous continuerons nos repas, sorties et voyages comme en 2022. L'AREV (Amicale des Retraités de l'Est Vendéen) propose des voyages d'une semaine ou plus en France et à l'étranger; ce groupement de 34 communes permet des tarifs abordables pour les intéressés. L'AREV organise aussi une randonnée chaque mois dans une des communes affiliées et pour St Paul ce sera le jeudi 23 mars.

On n'oublie pas ceux qui nous ont quitté, Lucette Siaudeau, Augustin Merlet et Michel Rapin.

Bonne année 2023



Les Farfa'Pieds

De bon pied avec plaisir et enthousiasme pour s'entretenir et découvrir dans la convivialité.

C'est donc en janvier que débute notre année de marche, sur un planning établi pour cette première partie de janvier à fin juin, un break est fait sur juillet et août, et un nouveau planning est établi de septembre à fin décembre. Traditionnellement à chaque fin de planning, la dernière marche est marquée par une sortie pique-nique à fin juin, sur une commune à découvrir. Cette année, ce fut les bords de Sèvre à Tiffauges et en décembre nous terminons sur St Paul pour profiter, à l'arrivée, d'un moment d'échange autour du traditionnel vin chaud.

L'association compte un peu plus de 80 adhérents sur l'année 2022, un rajeunissement s'effectue par de nouveaux retraités et nos randonnées du mardi sont très bien suivies puisque nous avons été jusqu'à 46 randonneurs pour notre sortie à la Tricherie en octobre. La mise en place et la formation de l'application Openrunner permet à chacun des quatre groupes,

à allure et distance différente, de suivre leur parcours en parfaite autonomie.

Le 11 octobre, nous avons fait un long déplacement à St Vincent Sur Graon avec au programme la randonnée du tour du lac de Graon effectuée sous un beau soleil et avec douceur nous permettant d'apprécier le pique-nique qui s'en est suivi. L'année 2023 sera dans la continuité, nous prévoyons, comme en 2022, de découvrir de nouveaux circuits environnants et des découvertes plus lointaines toujours appréciés, et si des nouvelles personnes veulent se joindre à nous, nous aurons plaisir à les accueillir.



CONTACT :

Bernard FONTENIT
• Tél. 06 16 96 17 87
• bernard.fontenit@gmail.com





Farfadets football

Partageons le foot st paulais

Bonjour amies St Paulaises et amis St Paulais.

Depuis fin août les compétitions de foot sont relancées. Nos 3 équipes seniors participent aux championnats de D3 - D4 - D5. L'équipe première et l'équipe réserve sont en haut de leur classement. Notre équipe C lutte contre des équipes souvent mieux armées sportivement mais l'ambiance est toujours aussi bonne.

Le club des Farfadets Football se porte bien, Dans un football amateur qui a vu de nombreux clubs contraints de fusionner, c'est une fierté de jouer pour la commune de St-Paul-en-Pareds. Chaque année nos jeunes joueurs, après avoir été formés en groupement avec le club voisin d'Ardelay, nous rejoignent pour compléter les équipes seniors du club. Nous tenons sincèrement à conserver cette formation. Elle est le gage de la réussite de nos équipes dans leur championnat respectif.



Nous sommes aussi fiers de la réussite de Gaël Grelier, arbitre du club. Il officie tous les week-ends au plus haut niveau départemental.

Venez encourager nos équipes les samedis et les dimanches sur le complexe sportif de notre commune ! On passe toujours un bon moment autour des terrains de sport.

PROJET 2023 :

- Nous allons axer les efforts sur la qualité des 2 terrains et sur les pourtours.
- Nous souhaitons accueillir une finale départementale en fin de saison. Le dossier est transmis au district Vendée Football. Nous communiquerons dès que cela sera confirmé.

Les valeurs du foot à St Paul sont saines. Nous sommes toujours heureux de voir de nouveaux joueurs, de nouveaux bénévoles et de nouveaux membres dans notre club. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à prendre contact avec nous pour y participer.

*Allez les verts, Allez Les Farfadets Saint Paul.
Laurent et Etienne
Co-présidents des FARFADETS FOOTBALL*



CONTACT :

- Etienne Bouffandeau
- Tél. 06 25 70 08 03
 - e.bouffandeau@gmail.com
 - <https://farfadets-football.fr/>
 - <https://www.facebook.com/farfadetsfootball/>

Farfadets Tennis de Table

Le «Farfa-Ping»

Après 31 ans d'existence, le club des Farfadets Tennis de Table vient de réaliser une de ses meilleures saisons sportives :

- Notre équipe A monte en division «Pré-régionale»
- Notre équipe B monte en division 2
- Petit bémol pour notre équipe C qui descend en Division 4 et rejoint ainsi notre équipe D qui s'est brillamment maintenue à ce niveau.

Ces résultats sont très encourageants et remarquables, nous arrivons à maintenir notre cap et notre indépendance tout en conservant une bonne stabilité de notre effectif.

C'est dans cet optique que nous avons mis en place un entraînement plus structuré, assuré par Simon Rapin, licencié au club, qui a résumé sa mission en quelques mots : «Le club me fait confiance pour remettre en place un vrai suivi à l'entraînement des seniors. Je souhaite pouvoir améliorer les compétences globales de l'ensemble des licenciés.»

Toujours en pensant à l'avenir de notre association, nous avons également créé une commission chargée d'intégrer une cession jeune à notre club. A ce titre, plusieurs journées découvertes seront mises en place courant 2023.

Vous êtes bien sûr, toutes et tous, invités à nous rejoindre au sein de notre effectif sportif, mais aussi à venir nous rendre une petite visite les jours de matchs qui ont lieu le dimanche matin

à partir de 9H00 (les dates sont communiquées sur la page Facebook du club - coordonnées ci-dessous).

Vous avez aussi la possibilité de venir tester notre sport lors des entraînements qui ont lieu le mardi soir à partir de 18H00. Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone de Simon pour tout complément d'information.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une pluie de bonne humeur, un mélange de générosité et de bienveillance, une coupe de ténacité et de persévérance, un verre de réussite ainsi qu'un litre de bonne santé.

Sportivement Vôtres



CONTACT :

- Tony ROY
- Tél. 06 18 22 75 32
 - tony.roy147@gmail.com

- Simon Rapin
- Tél. 06 19 23 56 30
 - simon.rapin4@gmail.com

Palet club Saint Paulais



Plaisir avant tout.

Pour cette nouvelle saison, l'effectif n'a pas beaucoup changé en terme de licenciés, 42 dont 6 féminines contre 40 la saison passée.

Nous ratons la montée en 2ème division pour seulement 2 petits points au « point average ».

Après 2 années d'interruption, le club a enfin pu organiser son concours annuel qui s'est déroulé le 29 octobre 2022. Edition record !! En effet, 76 doublettes ont répondu présentes. Une vingtaine de plus que toutes les dernières manifestations. C'est pour

cela que le club tient à remercier tous les participants, les sponsors, la municipalité sans oublier nos bénévoles pour l'organisation tout au long du week-end.

N'hésitez pas à nous rejoindre le vendredi soir à 20h30 à la salle de sports.

Le concours interne du club se déroulera le 14 Avril 2023. Venez nombreux !

L'ensemble du club vous souhaite une très bonne année 2023 !



CONTACT :

Joackim LABORIEUX • Tél. 06 82 37 98 99

• joboyeux@hotmail.fr

• paletclubsaintpaulais@gmail.com

Fredy POUZET • Tél. 06 21 30 50 16

• fredy.pouzet@gmail.com



COMPOSITION DU BUREAU :

• Président: LABORIEUX Joackim

• Vice-Président : POUZET Fredy

• Secrétaire : CORNUAU Mélinda

• Vice-secrétaire : KREB Héloïse

• Trésorier : BREGEON Adrien

• Vice-Trésorier : POUPIN François.

Comité des courses

Compte-rendu annuel

Après une édition périlleuse de la randonnée des Bichottes 2021, nous sommes en train de stabiliser l'organisation 2022 avec un retour dans la salle des sports.

Les Bichottes proposent 3 circuits VTT et 4 de marche. Pour la partie course cycliste : cette année a vu le retour des compétitions sur le traditionnel circuit, nous avons pu apprécier 2 courses. Le comité a pour vocation initiale l'organisation de compétitions. Durant ces 10 dernières années, nous avons œuvré pour organiser celles-ci en fonction de nos coureurs St Paulais, ceci afin de les accompagner dans leur progression et leur donner la possibilité de courir sur «leur terre». Emilien Jeannière fait partie de ses coureurs. En 2018, nous avons eu la chance de le voir remporter, avec abnégation, le titre de Champion Régional 1ère catégorie, sur le circuit du Charfait (encore merci du soutien des artisans) dans des conditions climatiques peu favorables, Et c'est avec une joie non dissimulée, que nous avons appris la signature de son premier contrat pro ! A travers nos organisations, le comité et les bénévoles sont fiers d'avoir contribué, à notre «petite échelle» à cette ascension. Nous considérons cela comme une récompense du travail engagé ! Pour information, Emilien rejoindra l'effectif du Team Direct Energie au 1er janvier 2023 après avoir réalisé une

saison 2022 exceptionnelle: plus de 9 victoires et un titre de meilleur amateur français. Laissons la parole à Emilien «Je souhaite remercier les bénévoles du comité des courses cyclistes de Saint Paul qui m'ont toujours soutenu et permis de courir plusieurs fois chez moi. Je pense que c'est un rêve pour chaque sportif, de gagner à domicile, et grâce à votre dévouement j'ai pu le réaliser deux fois (2016 et 2018). En espérant pouvoir passer de nouveau sur mes terres, en compétition, mais dans le monde professionnel. RDV déjà au passage du Chrono des Nations 2023.»

Remercions, l'engagement de nos bénévoles et artisans St Paulais et bonne année 2023!



CONTACT :

DANIEL YVON • Tél. 06 48 24 39 89

• yvon.daniel4@wanadoo.fr



Action sociale

MOT DE L'ÉLU

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) oeuvre au quotidien pour le bien-être des personnes fragiles et tout particulièrement pour les résidents de la MARPA. Épaulés par l'association L'Avand'hier et avec l'aide précieuse de l'équipe, nous mettons toute notre énergie au service des personnes accompagnées. Notre objectif principal est d'apporter la sérénité nécessaire à un épanouissement pour chacun. En effet,

ces derniers mois les activités du quotidien ont repris et ont même été étayées avec l'élaboration d'un livre de cuisine mêlant recettes et récits d'autrefois. Il est à découvrir, alors n'hésitez pas !!!



Séverine DIXNEUF
Conseillère déléguée

L'Avand'hier

L'importance de tous les acteurs, quel qu'ils soient.

Dans l'ensemble, l'année 2022 a été plus fluide dans le fonctionnement au quotidien, ce qui ne signifie pas que tout est redevenu «normal» : les salariés et les résidents peuvent en témoigner. La tenue des activités récurrentes, gym, chants, etc... n'a pas été sans contraintes. Le mieux constaté ne doit pas occulter l'élément perturbateur de cet été, la canicule. La sortie «joëlette» a d'ailleurs été repoussée plusieurs fois et a finalement eu lieu en septembre. Pour les activités demandant plus de moyens et de temps de préparation comme Noël ou le loto, c'est encore compliqué. Parmi les activités initiées cette année, je veux mettre en avant la création d'un livre de recettes par les résidents. Ce projet a été le fruit d'une colla-

laboration avec Céline Marquet. Il a trouvé son épilogue en fin d'année. Une fois le manuscrit imprimé, il sera disponible à l'achat. Quant au traditionnel repas de fin d'année, il est de nouveau annulé au profit d'un goûter amélioré, ce qui devrait être la norme dans le futur. Pour 2023, ce temps qui permettait de réunir les familles, existera plus tard dans l'année et sous une autre forme. La relance du loto est dans les projets, là aussi, une adaptation de cette manifestation est voulue. Si le loto permet une rentrée d'argent non négligeable, il doit également rester un moment de convivialité. Je remercie à l'avance les artisans et commerçants pour leurs futures participations à cet événement. Bien sûr, toutes les activités présentes en 2022 continueront l'année prochaine avec toujours le souci d'en améliorer le contenu. D'autres peuvent voir le jour, si d'aventures certains ont des idées, nous les accueillerons avec plaisir. Concernant les finances, pas de problème particulier. Je termine ce mot en remerciant tous les intervenants bénévoles, des jardiniers aux «pilotes de joëlette, en passant par les accompagnateurs, pour leur disponibilité sans faille et en souhaitant le meilleur à tous pour 2023.



CONTACT :

Monsieur Didier GRELET, Président
• Tél : 06 22 14 91 58
• grelet.didier569@orange.fr

C.I.A.S.

**Le Centre Intercommunal
d'Action Social**



Vous avez + de 60 ans et vivez sur l'une des 8 communes du Pays des Herbiers, participez aux ateliers proposés par le C.I.A.S. du Pays des Herbiers :

- La santé par l'activité physique adaptée
- Ciné seniors
- Initiation aux 1^{ers} secours
- Atelier vitalité
- Sensibilisation aux risques routiers
- Initiation et perfectionnement numériques

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT AUPRÈS DU C.I.A.S.

Et bénéficiez des différentes actions menées pour la prévention de l'autonomie à domicile Visite de convivialité chez les seniors isolés

- Visite à domicile pour réaliser un diagnostic habitat
- Groupe de parole pour les personnes endeuillées
- Faciliter l'accès à l'information pour « bien vieillir à domicile » au Pays des Herbiers
- Sensibilisation des aidants familiaux à la prévention de la dénutrition chez la personne âgée
- Programme D-marche à la maison



CONTACT

C.I.A.S DU PAYS DES HERBIERS
6 rue du Tourniquet 85500 LES HERBIERS
Tél : 02 51 91 29 78
Mail : cias@paysdesherbiers.fr



CONTACT :

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la Résidence ou venir visiter, contacter :

- La directrice de la MARPA :

Mme GARNIER Hélène

• Tél. 02 51 92 29 29

• E-mail : marpaleslavandieres@orange.fr

- La présidente du CCAS :

Mme GARDIN Bénédicte

• Tél. 02 51 92 03 20

• E-mail : mairie@saintpaulenpareds.fr

MARPA Les Lavandières

Une Résidence Autonomie à taille humaine



Depuis 9 ans, il y a de la vie à la MARPA « Les Lavandières ».

Les résidents se sentent « comme à la maison », dans un environnement adapté à leur âge, à leur autonomie et à leur rythme de vie.

L'équipe de 7 agents et la directrice s'affairent pour que les 24 résidents puissent bénéficier d'un cadre chaleureux, d'un accompagnement personnalisé et d'une sécurité de vie au quotidien.

Des activités sont régulièrement proposées : de l'épluchage à la gym, du balayage à la belote, du débarrassage au bricolage... Les animations sont multiples et variées pour occuper les résidents au cours de la journée.





Cœur du monde

Association à but humanitaire
au Sénégal, Madagascar et Haïti



MADAGASCAR - Au moment où s'écrivent ces lignes, Patrick Padiou, notre Président et 5 autres personnes de l'association se trouvent à Madagascar. Ils visitent les 11 sites (écoles, dispensaires et garderies). C'est souvent là que la pauvreté est la plus marquée. Ils font le point à chaque endroit, les demandes sont importantes et nombreuses, + de parrainages pour la scolarisation, construction de classes, achats de matières premières pour les repas et goûters etc... C'est un voyage très épuisant en raison des longues distances à effectuer, entre chaque école.

HAÏTI - La situation est telle que le pire est à craindre. Tous les jours il y a des émeutes. Il n'est pas possible de se déplacer dans ce pays mais nos actions continuent car les besoins sont importants. Cependant, les investissements pour de nouvelles classes ne se font pas. Espérons des jours meilleurs...

SÉNÉGAL - Pour l'instant, c'est un pays stable où il est agréable d'aller pour suivre les différentes actions de Cœur du Monde.



CONTACT :

Jean-Yves AGENEAU membre du bureau
de Cœur du Monde

- 23, rue du Boistissandeau St Paul en Pareds
- Tél. 02 51 92 02 25
- Tél. 06 75 88 39 48
- jean-yves.ageneau@orange.fr

- Site de l'association : www.coeurdumonde.com
- Blog : www.coeurdumonde.over-blog.com
- E-mail : coeurdumonde@hotmail.fr

Ce pays est moins en difficulté que les 2 autres.

Notre bilan en 2022, c'est 661 enfants parrainés au Sénégal, 819 à Madagascar et 453 en Haïti et depuis 2006, c'est la construction de 83 classes + quelques constructions pour la santé.



UKRAINE - Depuis quelques mois, ce pays s'est ajouté à notre liste. Tous les samedis, ce sont 20 cartons qui partent de Nantes. Un transporteur ukrainien fait la navette chaque semaine. Actuellement, ils attendent des vêtements chauds pour enfants et adultes.

Si vous voulez les aider, vous pouvez déposer vos sacs chez Jean-Yves AGENEAU, 23 rue du Boistissandeau.

Merci pour l'aide que vous leur apportez et restons solidaires...
Le monde a besoin de nous tous...

Bonne année à tous

Matinale du handicap

Notre récompense : un sourire !

L'année 2022 de notre association a surtout été marquée par l'organisation du «17 SEPTEMBRE EN FETE». La réussite de cette belle journée qui s'est déroulée à La Coudrinière, a été portée par les deux principales activités qui étaient le Vide-greniers et le Ball-trap. Aidés par le soutien important de nos sponsors, nous avons pu distribuer des sommes conséquentes à trois associations de familles d'enfants handicapés (Les Etincelles de Léandre, les Petits Pas d'Emma, Unissons-nous pour Estéban) ainsi qu'à quatre associations périphériques (AMMI, Mélusine, AFEP, Mon massage à moi).

La soirée de remise des dons restera dans nos mémoires comme un beau moment d'émotion notamment grâce à la présence et l'intervention des familles que nous avons eu l'occasion de côtoyer depuis quatre ans.

Voilà qui donne des forces et de l'énergie pour continuer !



CONTACT :

Marc AUGUIN • Tél. 06 13 53 15 73
• jo.grelet@hotmail.fr



Ô'Charfait



Le goût de la convivialité pour tous et tout le temps !

Nous vous accueillons dans notre restaurant, du lundi au vendredi midi, en cuisinant des produits frais pour vous servir le meilleur du fait maison.



Légumes et fruits de saison récoltés au Boistissandeau chez Manodelys, avec l'aide de notre ami Philippe Gardin avec qui nous avons fait un partenariat entre st paulais !

Vous pouvez également vous retrouver avec vos proches, du mardi au dimanche soir, autour d'un verre en grignotant une de nos planches, bruschetta ou un préfou. Le dimanche soir chez nous, c'est burger, raclette ou brasero ! En fonction de la saison...



Nous disposons d'une salle de réception à utiliser au gré de vos besoins, pour une réunion, un séminaire professionnel ou tout simplement un repas en famille ou entre amis.

Vous l'avez compris, Ô'Charfait est un lieu unique basé sur une valeur commune : la convivialité. Bonne année à tous !



CONTACT :

Pierre JADAUD - Gérant
SAS Ô'CHARFAIT
1, Rue du Charfait - 85500 Saint Paul en Pareds
Tél : 09 71 33 79 96
@ : contact@o-charfait.fr
Facebook : ocharfait

L'atelier des Sens



Installée depuis 11 ans sur la commune de Saint Paul en Pareds, et bénéficiant désormais d'une clientèle en évolution constante, il était temps pour moi d'apporter un souffle nouveau dans l'institut.

Après une fermeture de 9 jours fin octobre, l'institut l'Atelier des Sens a pu de nouveau ouvrir ses portes. La clientèle a découvert un tout nouvel espace de bien-être.

Désormais une surface de 100m2 réaménagée du sol au plafond dans un esprit chaleureux et cocooning vous attend. Nous disposons de 5 cabines (manucure, 2 espaces d'épilations, soin du visage/corps et un espace duo détente/jacuzzi).

NOUVEAUTÉ

Pour ma plus grande joie, un nouvel univers vient compléter notre institut. Un pôle coiffure a été créé pendant nos travaux. Mme Bregeon Cathy originaire de Rochetretjeux et dans le milieu de la coif-

fure depuis 26 ans vient d'installer son salon de coiffure dans les locaux de l'institut. Le salon de coiffure de Geneviève ayant fermé ses portes, il était important de créer un nouveau pôle coiffure dans notre commune.

Cathy vous reçoit sur rendez-vous pour coupe, couleurs, etc... Vous bénéficiez d'un moment privilégié puisque notre coiffeuse ne prend qu'une cliente à la fois pour respecter son bien être, ce qui est pour moi comme pour Cathy notre priorité.

Diplômée en « Coupe Résonance Vibratoire », Cathy vous réserve un espace cocooning pour mettre en pratique cette méthode qui permet de réaccorder son corps comme un instrument de musique. Grâce aux résonances sonores et tactiles, note après note et par la vibration votre corps se libère de ses tensions et ses douleurs physiques et mentales.

Nous sommes à présent quatre personnes à votre écoute, Alison, Andréa, Cécilia et Cathy pour faire voyager vos sens.



Truck Pizza

Gaëtan Letronnier, artisan pizzaiolo (boucher, charcutier-traiteur de formation), gérant de TRUCK PIZZA vous accueille tous les mardis à partir de 18h sur le parking de la Mairie, à Saint Paul en Pareds depuis septembre 2020. Des pizzas élaborées à partir de produits sélectionnés et une pâte faite maison.

Pour 2023, des nouveautés seront proposées via la page Facebook (pizza du mois, offres promotionnelles, etc...), pour en profiter, il est vivement conseillé de s'y abonner.

Pour vos commandes, contactez moi au 06 60 83 45 65 à partir de 12h par SMS et ensuite à partir de 18h uniquement par téléphone

Je tiens à remercier la municipalité de m'accueillir, et aussi les St Paulais et St Paulaise pour leur fidélité et je leur souhaite une excellente année 2023.



Entreprises Artisans Commerçants

AJM AUTOMATISME INDUSTRIEL

• Mr MARCHAND Jérôme
• Mr JADAUD Aurélien
Automatisme industriel et robotique
ZA Le Charfait
• 06 74 06 72 07
• 02 44 38 63 64
contact@ajm-automatisme.com

AMIRETZ 85

• Mr BRIAUD Quentin
Vente et installation d'antenne
Vente et installation d'alarme
Dépannage internet
Rue du Prieuré
• 06 33 05 00 14
antenne85@amiretz.fr
www.amiretz.fr

APISTORY SAS - MIELLERIE

• Mr TEXIER Michel
Apiculteur récoltant
Les Noyers
• 06 13 01 28 20
texier.michel915@gmail.com
www.apistory.fr

ARMEL AGENCEMENT (SARL)

Artisan menuisier bois et pvc
11 Cité des Jardins
• 07 89 58 38 72
armel.agencement@orange.fr

L'ATELIER DES SENS

• Mme BERNIER Alison
Institut de Beauté - Spa
2 rue des Lavandières
• 02 51 57 22 83
f Institut l'atelier des sens
• Mme BREGEON Cathy
Coiffeuse - Praticienne en thérapie vibratoire
• 06 72 16 77 79
cace.bregeon@orange.fr
f Cathy La vibration du cheveu

ATV INNOVATION

• Mr ALLIN Thierry
Étude, conception & automatisme de machines industrielles
3 Chemins des Quatre Vents
• 07 50 50 23 17
atv.innovation@hotmail.com

BIOGRAPHIE ET MUSIQUE

• Mme MARQUET Céline
Biographie & Musique intuitive et participative
Tout public, Individuel ou collectif.
A domicile ou en structure
2 Impasse de la Terrière
• 06 70 16 91 22
biographie-et-musique@outlook.fr

BOCAUX DU COIN (LES)

• Mme RICHARD Maureen
Cuisine traditionnelle en bocaux
Pour les particuliers ou les professionnels
21 bis rue de Beaulieu
Distributeur aux HERBIERS
• 06 14 12 68 64
lesbocauxducoinvendee@gmail.com
f Les bocaux du coin Vendée

BOKAMEN

• M. REVAUD Mathieu
Menuisier - Charpentier
Métier du bois et de l'habitat
Z.A. 2 Le Charfait
• 02 51 92 02 61
contact@bokamen.fr
www.bokamen.fr

BOUDAUD VINCENT (SARL)

Cuisine, salle de bains, aménagement, décoration
72 rue Yves Ramoz
• 02 51 64 77 37
contact@vincentboudaud.fr
www.vincentboudaud.fr
f SARL Vincent Boudaud

C2E PROJET

• M.VERONNEAU Maxime
Conception Étude Exécution
Suivi de travaux & maîtrise d'œuvre
21 bis, rue de Beaulieu
• 06 85 61 30 55
contact@c2eprojet.fr
f C2EProjet

C2E HABITAT

• M. LANDREAU Ludovic
Maitre d'œuvre & suivi de travaux
Projet neuf ou rénovation
21 bis rue de beaulieu
• 06 22 22 00 08
ludovic@c2ehabitat.fr

CAVAC

Commerce de gros de céréales, d'aliments pour le bétail, Semences et engrais...
Particulier et professionnels
64 rue Yves Ramoz
• 06 22 72 74 06
• 02 51 92 00 26
St_paul@cavac.fr

CHARRIER YVON (SARL)

Peinture - Produits décoratifs
Revêtements murs et sols
Ravalement façade
Traitements toiture et façade
Z.A. Le Charfait
• 02 51 64 77 31
sarlyvoncharrier@gmail.com

CJ PAYSAGE

• Mr JAUZELON Clément
Paysagiste - Travaux de création et entretien
8 rue des Nénuphars
• 02 52 65 01 24
• 06 26 60 24 18
cjpaysage@gmail.com

COMPAGNIE HPCL

• Mme PIET Ombeline
Création artisanale d'accessoires pour animaux de compagnie
Rue du Doué
compagniehpcl@gmail.com
f compagniehpcl
https://compagniehpcl.fr/

CRÉATIONS DU BOCAGE

• Mr VILLENEUVE Fabien
Paysagiste
Plan 3D - Création et entretien de jardins
Z.A. Le Charfait
• 06 36 68 03 97
paysagiste@creationsdubocage.fr
https://creationsdubocage.fr

EDICA

• Mr DIDIER Géraud
Carrelage neuf et rénovation
3 Chemin de la Carrière
La Proutière
• 06 22 41 77 24
edica.didier@gmail.com
www.edica-carrelage.fr
f Edica

FORET-AGIR

• Mr FAUCHEUX Philippe
Entreprise forestière - Bois de chauffage
Z.A. Le Charfait
• 06 03 70 21 21

FRANCK VOISINE IMMOBILIER (EIRL)

Conseiller immobilier indépendant
Expert en viager et Gestion locative
8 Le Bois Rousseau
• 07 89 57 19 48
f.voisine@proprietes-privées.com
www.proprietes-privées.com/
negociateur/franck.voisine

GAËL GESTION

Accompagnement des TPE-PME dans la gestion de leur entreprise
9 Cité de l'Aubépine
• 06 72 70 17 87
gaelgrelier85@gmail.com
www.grelier.expertgcl.fr

GARAGE LUCAS (SARL)

Mécanicien Auto Tôlerie
Peinture Vente véhicules neufs et occasions
Z.A. Le Charfait
• 02 51 92 05 19

LE GASTÉROPOTE (SARL)

• Mr BILLAUD Denis
Distribution d'aliments et fournitures pour escargots
HELIVONE
39 rue de l'Église
• 07 71 64 12 74
d.billaud@helinove.com
www.helinove.com
www.legasteropote.com
f Helinove

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

• Mme TALBOT Magda
Infirmière à domicile
• 06 52 24 06 12
talbot.arnaud@free.fr

M DEC'HOME

• Mme MONNEREAU Mélody
Peintre Décoratrice d'intérieur
4 L'Angebaudière
• 07 65 83 82 50
mdec.home@yahoo.com
f mdec.home

MAÇONNERIE

• Mr GAUTRON Jean-Michel
Z.A. Le Charfait
• 02 51 92 01 88
j-michel.gautron@orange.fr

MAISON PLANCHOT

*Boulangerie Pâtisserie Chocolaterie
Traiteur Épicerie*
2, rue de l'Église
• 02 51 92 01 96
www.maisonplanchot.com

MANODELYS

*Les jardins
du Boistissandeau :
- Cueillette libre de fruits
BIO (fraises, framboises,
rhubarbe)
- Confitures, sirops...
Sentier pédagogique
autour du site*

• Mr GARDIN Philippe
25 Cité du Val du Petit Lay
• 06 41 35 27 18
contact@manodelys.fr
www.manodelys.fr
f Manodelys :
Les fruits gourmands

MC AGRI SARL

*Vente - Réparation
matériel agricole*
Le Chêne Vert
• 02 51 92 02 21
mcagri@orange.fr

MINOTERIE PLANCHOT

Minoterie
ZA Le Charfait
• 02 51 92 01 40
contact@minoterieplanchot.com
www.minoterie-planchot.com
f minoteriePlanchot

NATUROPATHE

• Mme BAUDRY-GROULET Anne
*Soin énergétique - Qi Gong
Digipuncture - Équilibre alimentaire*
6 rue du Canal
• 07 83 50 27 67
annegroulet@gmail.com
f anebaudrygroulet

NANOU - LA VOIE DE L'AMOUR

• Mme MONTASSIER Anne
*Accompagnement individuel
Conseillère en Éveil à Soi
Méditation - Rêve éveillé dirigé
Illustrations et Mandal'âme*
• 06 49 19 91 10
nanouliam@hotmail.com
f Nanou Montassier

Ô CHARFAIT

*Bar - Restaurant
Restauration traditionnelle
du lundi au vendredi midi
Sur place ou à emporter le dimanche soir*
1 rue du Charfait - ZA du Charfait
• 09 71 33 79 96
contact@o-charfait.fr
f Ô Charfait

OVB'

• M. COUSIN Charly
Fook Truck, restauration rapide
1 Chemin des 4 Vents
• 06 76 92 68 48
originalvendeeburger@gmail.com
f OVB' Maxime et Charlie

PEP'S

*"Faites confiance aux herbivores"
Prestation Éco-pâturage Saint-Paulais*
• Mr REMIGEREAU Sylvain
23A rue de Beaulieu
• 06 25 50 77 66
sylvain@peps-ecopaturage.fr
www.peps-ecopaturage.fr
f PEP'S éco-pâturage

PLAQUISTE

• M. GROLLEAU David
34 Cité du Val du Petit Lay
• 06 16 48 63 74
david.grolleau2@wanadoo.fr

PUAUD/MICHAUD (ETS)

• Mr PUAUD Freddy
• Mr MICHAUD Nicolas
*Plâtrier - Carreleur - Isolation
Cloison sèche*
ZA Le Charfait
• 02 51 57 85 18
• 06 76 40 03 78
contact@puaud-michaud.fr
www.puaud-michaud.fr

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

*Spécialisée dans le stress
post traumatique*
• Mme PINEAU Pascale
3 rue des Lavandières
• 06.62.08.03.12
pineau.pascale@gmail.com
www.psychologue-lesherbiers.com

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE À DOMICILE

• Mme SOURISSEAU ARMOUET
Marie-Christine
*Vente de produits Aloé Vera,
produits de cosmétique adultes et
enfants, compléments alimentaires*
• 06 49 31 36 69

REFLEXOLOGUE

• Mme RONDEAU Marjolaine
Réflexologie plantaire et palmaire
22 rue de Beaulieu
• 06 26 92 62 72
mrondeau.reflexo@gmail.com
f Marjolaine Rondeau Reflexologue

ROIRAND GAUVRIT TP (SARL)

• M. ROIRAND Nicolas
Travaux Publics
ZA Le Charfait
• 02 51 67 55 14
contact@roirandgavrittp.fr
www.roirand-gavrit-tp-lesherbiers.fr

ROUZEAU - BILLAUD (SARL)

• M. BILLAUD Anthony
• M. FRUCHET Julien
*Chauffage - Sanitaire - Électricité
Énergies renouvelables*
ZA du Charfait
• 02 51 92 00 55
rouzeau.thierry@wanadoo.fr
www.rouzeau-billaud.fr

SOLIDEO

• Mr GENTY Gaël
Ingénierie, études techniques
5 rue du Charfait
ZA Le Charfait
• 02 51 61 75 15
solideo@solideo.fr
www.solideo.fr

SOPHROLOGUE

• Mme ROY Agathe
21 rue des Lavandières
• 06 74 96 84 51
agatherosophrologue@gmail.com
www.agatheroy.com
f Agathe Roy Sophrologue

SILVAMA

• Mme CAILLAUD Sylvie
*Praticienne en bien-être
Reiki - Amma assis - Réflexologie -
Yoga du rire - Bien-être au travail*
1 La Bardonnerie
• 07 84 98 46 84
sylviecaillaud@silvama.fr
www.silvama.fr
f SilvamaSylvieCaillaud

TANG ELEC

• M. GROULET Tanguy
*Électricité générale,
neuf et rénovation
Maison connectée*
6 rue du Canal
• 07 66 70 85 60
tangelec@free.fr
f tangelec85

TRANSPORTS

MATHIAS LEMPERRIERE
• Mr LEMPERRIERE Mathias
Transports routiers et Fret interurbains
45 rue de l'Église
• 06 59 99 42 89
mathias.lemperriere@gmail.com

TRANSPORTS POUZET

• Mr POUZET Fredy
Transports routiers et Fret interurbains
4 Cité des Orchidées
• 06 21 30 50 16
transportspouzet@gmail.com

TRUCK PIZZA

• M. LETRONNIER Gaetan
Artisan pizzaiolo
Mardi à partir de 18h00
Parking de la Mairie
• 06 60 83 45 65
f truckpizza85

VAL&BIO

• Mme SIAUD Valérie
Coiffure à domicile
1 rue des Colverts
• 06 61 72 30 90

VENDÉE MÉTALLERIE SERVICE

• M. RENOUEU Martial
*SOUDEUR ACIER - INOX - ALUMINIUM
Fabrication de petite métallerie
Professionnel & Particulier*
8 Rue des Lavandières
• 06.12.62.00.59
renouemartialvms@gmail.com

Culture et patrimoine

CABARET SAINT PAUL

- Mme Laëtitia VINCENDEAU
- Tél. 02 51 61 21 68
- cabaretsaintpaul85@gmail.com

LA GOROUÉE

- Mme Léopoldine BLANCHARD
- Tél. 06 47 85 78 13
- leopoldineblanchard915@gmail.com
- Facebook : lagorouee.saintpaul

LES JEUNES FARFADETS

- Mr Simon VALETTE
- Tél. 06 73 73 04 93
- simon.de.valette@gmail.com
- http://jeunes-farfadets
- Facebook : association des jeunes Farfadets
- Instagram : lesjeunesfarfadets



PATRIMOINE SAINT PAULAIS

- Mme Christiane ROUZEAU
- Tél. 06 81 99 00 49
- christianejacquesrouzeau@orange.fr



UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

- Mr Yves PASQUIER
- Tél. 02 51 92 00 92



Enfance - jeunesse et famille

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

- Mme Emilie BRIAUD (Présidente)
- Tél 06 81 99 60 78
- famillesruralesstpaulenpareds@gmail.com



Centre Loisirs « LES POLICHINELLES » ACCUEIL PERISCOLAIRE

- periscolairesaintpaul@gmail.com

ACCUEIL ADOS

- servicejeunessesaintpaul@gmail.com
- 49 rue de l'Église
- Tél 02 51 92 02 41



ARDIDEN Maison de Vacances Location (Luz St Sauveur)

- Mr Franck VOISINE
- Tél. 07 89 57 19 48
- franck.voisine@gmail.com
- Mr Yvan PASQUEREAU
- Tél. 02 51 64 67 93
- https://sites.google.com/site/frstpaulardiden2/



ATELIER D'EVEIL « Les P'tits Lutins »

- Assistantes Maternelles
- Mme Nadine GRELET
- Tél. 06 42 75 90 50
- grelet.nadine@gmail.com

APEL (Association des Parents d'élèves Enseignement Libre)

- Mme Sabrina FONTENIT
- Tél. 06 76 32 75 79
- apelstpaulenpareds@gmail.com



JUS DE POMMES

- Mr Dominique CAILLAUD
- Tél. 02 51 92 02 48
- kio.dom@hotmail.fr



MAM LES PITCHOUNS

- (Maison d'Assistantes Maternelles)
- Mme Elodie RABILLARD
- Tél. 06 72 24 19 01
- les.pitchouns@yahoo.fr



OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

- Mr Maxime VINCENDEAU
- Tél. 02 51 92 08 09
- ogec@saintpaulenpareds-sacrecoeur.fr
- https://stpaulenpareds-sacrecoeur.fr/

TRANSPORT SCOLAIRE

- Mr Dominique CAILLAUD (réfèrent au groupement)
- Tél. 02 51 92.02 48
- kio.dom@hotmail.fr

Action sociale

ASSOCIATION MARPA L'AVAND'HIER



- Mr Didier GRELET
- Tél. 06 22 14 91 58
- grelet.didier569@orange.fr

CŒUR DU MONDE



- Mr Jean-Yves AGENEAU
- Tél. 02 51 92 02 25
- Tél. 06 75 88 39 48
- jean-yves.ageneau@orange.fr
- coeurdumonde@hotmail.fr
- www.coeurdumonde.com
- www.coeurdumonde.over-blog.com

LA MATINALE DU HANDICAP

- Mr Marc AUGUIN
- Tél. 06 13 53 15 73
- jo.grelet@hotmail.fr

Sports et loisirs

EXPRESSION CORPORELLE ENFANT



- Mme Céline SACHOT
- Tél. 02 51 64 70 95
- a-sachot@orange.fr

BASKET LOISIRS



- Mme Camille TESSIER
- camille_tessier@hotmail.fr
- Tél. 06 77 61 96 86
- Mme Solène POUPIN
- solene.poupin@hotmail.fr

SECTION GYMNASTIQUE



- Mme Catherine GUIGNARD
- Tél. 02 51 92 04 00
- guignard.didier2@orange.fr

CLUB 3ÈME AGE « LA GERBE D'AMITIE »

- Mme Anne-Marie FONTENIT
- Tél. 02 51 92 03 37
- annem.fontenit@orange.fr

CLUB PALET LOISIRS SAINT PAULAIS



- Mr Joackim LABORIEUX
- Tél. 06 82 37 98 99
- joboyeux@hotmail.fr
- paletclubssaintpaulais@gmail.com
- Mr Fredy POUZET
- Tél. 06 21 30 50 16
- fredy.pouzet@gmail.com

COMITÉ DES COURSES CYCLISTES

- Mr Eric BOBINET, Président
- Tél. 02 51 92 09 25
- bobinet.eric@wanadoo.fr
- Contact : DANIEL Yvon
- Tél. 06 48 24 39 89
- Yvon.daniel4@wanadoo.fr

BADMINTON LOISIRS SAINT PAULAIS



- Mr Anthony RAUD
- Tél. 06 03 50 23 91
- antoraud@gmail.com

FARFA DES RAIDS



- Mr David NORMAND
- Tél. 06 87 21 42 42
- farfadesraids@gmail.com

FARFA LOC'



- Mr Vincent BROSSET
- Tél. 06 60 48 51 75
- Mr Laurent MASSÉ
- Tél. 06 03 10 04 36
- farfaloc@gmail.com
- Facebook : farfaloc.farfaloc.9

LAFAC

- Mr Armel CHEVALLEREAU
- Tél. 07 89 58 38 72
- lafac.stpaulenpareds85@gmail.com

LA CHASSE

- La société *Les Hautes Terres*
- Mr Thierry AGENEAU
- Tél. 06 18 76 45 19
- ageneau.thierry@orange.fr
- La société *de St Paul en Pareds*
- Mr Grégory DEBUYSER
- Tél. 06 11 18 91 12
- gdebuyser@hotmail.com

LES FARFADETS FOOTBALL



- Mr Etienne BOUFFANDEAU
- Tél. 06 25 70 08 03
- e.bouffandeau@soulard.fr
- Mr Laurent MASSÉ
- Tél. 06 03 10 04 36
- https://farfadets-football.fr/
- Facebook : farfadetsfootball/

LES FARFA'PIEDS



- Mr Bernard FONTENIT
- Tél. 06 16 96 17 87
- bernard.fontenit@orange.fr

LES FARFADETS TENNIS DE TABLE



- Mr Tony ROY
- Tél. 06 18 22 75 32
- tony.roy147@gmail.com
- Mr Simon RAPIN
- Tél. 06 19 23 56 30
- simon.rapin4@gmail.com

CLUB

« CREATION ET BRICOLAGE »

- Mme Mado NOIRAUD
- Tél. 02 51 64. 68 03
- tél. 06 84 06 89 76
- claudenoiraud0341@orange.fr



Naissances 2022

AGENEAU Manohé	Fils de Adrien AGENEAU & Audrey BACHET	20 décembre 2021
POISSON Maxence	Fils de Fabien POISSON & Mélanie GUILLOUX	14 janvier 2022
OUVRARD Marceau	Fils de Maxime OUVRARD & Solène POUPIN	05 février 2022
HUMEAU Arsène	Fils de Jonathan HUMEAU & Fanny CLOCHARD	06 mars 2022
LOIZEAU Leïla	Fille de Anthony LOIZEAU & Delphine HUMEAU	09 mars 2022
FONTENIT Martin	Fils de Maxime FONTENIT & Coralie GIRAUD	22 mars 2022
LEMPERRIERE Charlotte	Fille de Mathias LEMPERRIERE & Fanny BARRETEAU	04 mai 2022
LOIZEAU LAFOND Néléo	Fils de Christophe LOIZEAU & Océane LAFOND	13 mai 2022
ARNAUD Louise	Fille de Olivier ARNAUD & Adeline HUMEAU	30 mai 2022
ROULON Sacha	Fils de Benoit ROULON & Claire OUVRARD	20 juin 2022
PASQUIER Eléna	Fille de Jimmy PASQUIER & Mathilde DUGAST	10 juillet 2022
JADAUD Elie	Fils de Antoine JADAUD & Charlotte COUTANT	01 août 2022
JADAUD Romane	Fille de Antoine JADAUD & Charlotte COUTANT	01 août 2022
GRELET Aubin	Fils de Romain GRELET & Louise GRELET	20 août 2022
PUAUD Tiago	Fils de Freddy PUAUD & Anne-Sophie MERLET	27 septembre 2022



Mariages 2022

FOUQUET Jean & NTSAME-NGUEMA Geneviève	14 mai 2022
RAUD Anthony & BOURREAU Emeline	21 mai 2022
VINCENDEAU Maxime & ENFRIN Flora	04 juin 2022
CHIRON Jérémy & GUILLOTEAU Marjorie	04 juin 2022
RONDEAU Jérémy & AUBERT Angélique	02 juillet 2022
DEPLANNE Maxence & VILLENEUVE Coralie	23 juillet 2022
POUPIN François & DURET Cynthia	10 septembre 2022

Décès 2022

JADAUD Marie	25 janvier 2022
RAPIN Lucette	10 février 2022
BROCHU Philippe	12 mai 2022
RAPIN Isabelle	13 mai 2022
MERLET Augustin	15 juillet 2022
GAILLARD Marie-Jeanne	21 juillet 2022
RAPIN Michel	06 août 2022
ANDRIEUX Gérard	17 septembre 2022
GRELET Marie Thérèse	28 septembre 2022
JEANNIÈRE Marie	07 octobre 2022
AUBRY Paulette	22 novembre 2022
VRIGNAUD Marguerite	22 novembre 2022

TARIFS MUNICIPAUX



ESPACE(S) LOUÉ(S)	Tarif habitant la commune		Tarif hors commune	
	Journée	WE	Journée	WE
	9h00-2h00	samedi au dimanche soir	9h00-2h00	samedi au dimanche soir
La grande salle A + sanitaires	250 €	400 €	350 €	550 €
La petite salle B (restaurant scolaire) + sanitaires	150 €	250 €	250 €	350 €
L'ensemble des salles A + B + sanitaires	350 €	450 €	550 €	700 €

OPTIONS

Option : Scène	Gratuit	Gratuit
Option : Pré avec salle	Gratuit	Gratuit
Option : Office	80 €	80 €
Un percolateur 40 tasses	10 €	10 €
Un percolateur 80 tasses	20 €	20 €
Une plaque Induction	20 €	20 €

TARIFS SPÉCIFIQUES

Tarif salle A réunion ½ journée sans cuisine En semaine uniquement	Gratuit	150 €
Tarif verre d'amitié / Vin d'honneur après cérémonie à St Paul en Pareds (Office compris)	50 €	50 €
Tarif installation la veille salle A (après 17h)	30 €	50 €
Tarif installation la veille salles A et B (après 17h)	45 €	70 €
Salle au périscolaire (uniquement pour les professionnels)	50 € la journée 20 € la ½ journée 10 € l'heure	-

AUTRES CHARGES

Forfait électricité / été :
- 30€ par salle

Forfait électricité / chauffage hiver :
- 40 € (petite salle) - 80 € (grande salle)
- 120 € (les 2 salles)

TARIFS POUR LES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DE 2021 À 2026

- **Tombe de 2 mètres carrés** : concession de 30 ans renouvelable : 150 € ;
- **Cavurne** : concession de 30 ans renouvelable, 100 € auquel s'ajoute une redevance de 300 € à l'acquisition de la case (coût d'acquisition et d'installation).
- **Tombale du cavurne** : 200 €.



St en Paul
areds
Commune à vivre

Découvrez toute l'actualité, les infos pratiques sur notre site :

www.saintpaulenpares.fr



Rejoignez-nous sur : www.facebook.com/saintpaulenpares

MAIRIE 42 rue de l'Église • Tél. 02 51 92 03 20 • mairie@saintpaulenpares.fr



HORAIRE D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h30